



La Gazette

Publication trimestrielle de PHILAPOSTEL

N° 158
Jan. 2014

ISSN 1295-5108



P.4

Marianne II



P.8

Le mystère du jeton



P.14

Rénovation de l'Adresse
Musée de La Poste



www.philapostel.net

© Dessin de couverture : Sophie Beaujard



PHILAPOSTEL, association des philatélistes et collectionneurs du personnel des Groupes La Poste et Orange
Partenaire d'Yvert et Tellier

8 RUE BRILLAT SAVARIN - 75013 PARIS - ☎ 01 49 70 09 36

Courriel : philapostel.secnat@orange.fr

www.philapostel.net

Les associations de PHILAPOSTEL sont affiliées à la Fédération française des associations philatéliques

Présidente d'honneur :

Françoise ESLINGER

Présidents généraux honoraires :

Gérard CHAUVEAU et Jean-François LOGETTE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président général : François MENNESSIEZ

Premier vice-président : Jean-Claude BOURRET

Vice-présidents : Pascal BLADINIERES

et Bernard LHERBIER

Secrétaire général : Daniel BASCOU

Secrétaire général adj. : François BEAUMONT

Trésorier général : Gérard SERRA

Trésorier général adj. : Gilles CRESSENT

Administrateurs : Michel BABLOT, André BORNIER, Philippe BOUILLON, Jean-Guy DALLO, Joël MOISY, Linéda TANIC et Michel TOMMASONE

LES SERVICES

Échanges TP

Yves PRAT
30 RUE DU GRAND CHEMIN
86140 SCORBE CLAIRVAUX

Nouveautés PAP

François BEAUMONT
1 BIS RUE FONT FROIDE
23300 LA SOUTERRAINE

Nouveautés marcophilie

Pierre CEPAS
28 RUE BARRAULT
75013 PARIS

Nouveautés Adhésifs, Lisa et TP étrangers

Jean-Michel TURQUAIS
126 BD DE CHARONNE
75020 PARIS

Cartophilie

Michel BABLOT
142 AV CHARLES DE GAULLE
33520 BRUGES

Matériel pour collections

Jean-René PY
89 RUE DAMREMONT
75018 PARIS

Échanges de plis marcopiles et maximaphiles

Christine DARLET
3 HAMEAU DES PINSONS
44780 MISSILLAC

Échanges philatéliques sur catalogue et Mancoliste

Michel CARRIÈRE
11 AVENUE DE FUMEL
34700 LODEVE

Échanges cartes téléphoniques

Alain PICARD DESTELAN
LA CERISERAIE
44850 ST MARS DU DESERT

Formation

Jean-Claude LABBÉ
9 RUE DE RENNES
50240 MONTANEL

Art Postal (Mail Art)

Raymond NICOLODI
17 RUE LOUIS ARAGON
54510 TOMBLAINE

PAP Infos

François MENNESSIEZ
3 ALLEE MARCEL BOCQUIER
85430 AUBIGNY

Bibliothèque/ médiathèque

François CASTELEYN
5 RUE ARISTIDE MAILLOL
75015 PARIS

PHILAPOSTEL Assistance

Bernard LHERBIER
8 ALLEE DOMREMY
45560 ST DENIS EN VAL

Assurances

Marc BISSARDON
26 RUE ETIENNE LHOSTE
33200 BORDEAUX

Archives

Jean-Pierre DESPIN
51 RUE CHARLES GOUNOD
54500 VANDOEUVRE LES NANCY

Juvatélie

Daniel BASCOU
49 RUE D ALSACE
67380 LINGOLSHEIM

Site internet

Christian LIBEAU
275 RUE ARMENAUULT
45570 OUZOUEUR SUR LOIRE

Souscriptions

Jean-Claude BOURRET
28 RUE BARRAULT
75013 PARIS

LES ASSOCIATIONS PHILAPOSTEL

AQUITAINE

(dpt 24-33-40-47-64)
Michel BABLOT
142 AVENUE CHARLES DE GAULLE
33520 BRUGES

AUVERGNE

(dpt 03-15-43-63)
Michel DUTHEIL
109 BOULEVARD GAMBETTA
63400 CHAMALIERES

BAS-RHIN

(dpt 67)
Daniel BASCOU
49 RUE D ALSACE
67380 LINGOLSHEIM

BASSE-NORMANDIE

(dpt 14-50-61)
Guy HERVIEU
4 RUE DE L UNITE
14610 EPRON

BOURGOGNE

(dpt 21-58-71-89)
Bertrand GUILLAUME
1 RUE COURTEPEE
21000 DIJON

BRETAGNE

(dpt 22-29-35-56)
Olivier FAUTIER
10 RUE BERTRAND D ARGENTRE
35740 PACE

CENTRE-VAL DE LOIRE

(dpt 18-28-36-37-41-45)
Daniel VINCENT
8 RUE CLAUDE MONET
45100 ORLEANS

CHAMPAGNE-ARDENNE

(dpt 08-10-51-52)
Denis COLLAS
41 RUE JACQUES PREVERT
51100 REIMS

CORSE

(dpt 2A-2B)
René FRAPPA
BP 90972
20700 AJACCIO CEDEX 9

FRANCHE-COMTÉ

(dpt 25-39-70-90)
Laurent FAIVRE
19 AVENUE EDOUARD DROZ
25000 BESANCON

HAUTE-NORMANDIE

(dpt 27-76)
Philippe BOUILLON
APPARTEMENT 18
111 RUE DE LESSARD
76100 ROUEN

HAUT-RHIN

(dpt 68)
Geneviève PEQUIGNOT
25 GRAND RUE
68100 MULHOUSE

ÎLE-DE-FRANCE

(dpt 75-77-78-91-92-93-94-95)
Joël MOISY
38 RUE ORDENER
75018 PARIS

LANGUEDOC-ROUSSILLON

(dpt 11-30-34-48-66)
Michel CARRIÈRE
11 AVENUE DE FUMEL
34700 LODEVE

LIMOUSIN

(dpt 19-23-87)
Michel CIOLINA
CHAMPEYMONT
23400 AURIAT

LOIRE

(dpt 42)
Bernard KIZIRIAN
BP 50
42002 ST ETIENNE CEDEX 1

LORRAINE

(dpt 54-55-57-88)
Raymond NICOLODI
BP 83181
54013 NANCY CEDEX

MIDI-PYRÉNÉES

(dpt 09-12-31-32-46-65-81-82)
Daniel CALMETTES
510 ROUTE DE GILLIS
31550 CINTEGABELLE

NORD-PAS-DE-CALAIS

(dpt 59-62)
Jean-Guy DALLO
23 A ANCIENNE RTE D ARMENTIERES
62400 ESSARS

PAYS-DE-LA-LOIRE

(dpt 44-49-53-72-85)
Christine DARLET
3 HAMEAU DES PINSONS
44780 MISSILLAC

PICARDIE

(dpt 02-60-80)
Jacky DELAFOSSE
5 RESIDENCE BALEARES
80240 ROISEL

POITOU-CHARENTES

(dpt 16-17-79-86)
Pierre COMPAIN
BP 10
86390 LATHUS ST REMY

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

(dpt 04-05-06-13-83-84)
André LAURENT
BATIMENT M
152 AVENUE DE TOULON
13010 MARSEILLE

RHÔNE-ALPES

(dpt 01-07-26-38-69-73-74)
Alain DAILLET
BP 18207
69355 LYON CEDEX 08

(DOM) MARTINIQUE (dpt 972)

Christian PUIBOUBE
LES HAUTS DE TERREVILLE
77 B RUE DE BELVEDERE
97233 SCHOELCHER

PHILAPOSTEL Numismatique

Jean REYBAUD
13 RESIDENCE LE CROY
995 CHEMIN DU PAS DE LA MUE
13170 LES PENNES MIRABEAU

PHILAPOSTEL Visualia

Alain RIPAUX
53 RUE FREROT
94500 GENTILLY

COMMUNICATION, PARTAGE, PROGRÈS



En France, les philatélistes communiquent peu sur leurs découvertes et leurs recherches. Quelques cas isolés traduisent leurs connaissances en documents accessibles à tous. De plus, que ne voit-on d'amis collectionneurs qui rechignent à écrire, préférant l'internet et n'utilisant pas le timbre commémoratif chargé de mémoire pour leur courrier.

PHILAPOSTEL montre sa solidité dans un maintien des effectifs là où les autres clubs affichent des reculs de 5 % annuels. Pourquoi cette bonne santé ? PHILAPOSTEL a deux atouts : ses services et ses organes de communication. Les services sont au nombre de 20 et l'équipe dirigeante est toujours prête à en créer d'autres en phase avec les souhaits des membres. On n'est pas obligé de collectionner tout pour trouver son bonheur à PHILAPOSTEL qui est un peu le supermarché au service du collectionneur.

Sa communication mérite un regard attentif. Elle repose sur deux solides piliers : un site Internet, www.philapostel.net avec son blog et un organe papier, *La Gazette*. Le site est agréable à consulter, au plus près de l'information. Il s'enrichit régulièrement d'études que beaucoup auraient intérêt à explorer pour s'ouvrir des horizons de collection. *La Gazette*, dont le tirage, 3000 exemplaires, en fait l'une des premières publications philatéliques associatives de France a le mérite d'apporter une information généraliste combinée à une ouverture sur la connaissance de sujets en lien avec l'actualité. Elle ouvre aussi ses pages à des études pointues qui ne peuvent qu'inciter les sociétaires à élargir leur vision de la philatélie et de la collection. Ce socle est enrichi par trois autres réalisations : *Phil@Kid* diffusé aux jeunes de l'association, *PAP Infos*, spécialisé dans l'information des PAP locaux et *PHILAPOSTEL DIRECT*, outil d'information rapide, diffusé par courriel et à périodicité intermédiaire par rapport à celle de la revue.

Organes de communication et services sont donc les outils majeurs mis à la disposition des présidents d'association PHILAPOSTEL. Mais tout membre doit se sentir concerné par le groupe et peut participer à son développement en utilisant ces moyens de promotion. Dans un monde de plus en plus égoïste, où la communication numérique tend à distendre les liens même si les médias sociaux donnent une fausse impression du contact humain, PHILAPOSTEL a des atouts pour faire vivre la philatélie, la collection et favoriser le partage des connaissances.

Que 2014 soit pour vous tous une année heureuse, de joies partagées et de découvertes. ■

François MENNESSIEZ
Président général

Sommaire

PHILAPOSTEL
page 2

Éditorial
page 3

Marianne II
page 4

**La « manche »
du postier**
page 7

Le mystère du jeton
page 8

Reportage
page 10

Un lieu, un homme
page 12

**L'Adresse Musée
de La Poste,
sa rénovation**
page 14

**Les cartes postales
de La Poste et d'Orange**
page 16

**Louis XIII et
la guerre de Trente Ans**
page 18

**Le Québec
et la carte postale**
page 20

INFOS PHILAPOSTEL
page 22

Verbatim
page 25

**La carte postale de Noël
de PHILAPOSTEL**
page 27

La Gazette, revue trimestrielle de PHILAPOSTEL
8 RUE BRILLAT SAVARIN - 75013 PARIS

Tél : 01 49 70 09 36 - Fax : 01 53 21 08 65 - Courriel : redacteur.gazette@philapostel.net

Fondateur : Jean-François GLEIZES
Ancien rédacteur en chef : Gaston SAGOT (†)
Directeur de la publication : François MENNESSIEZ
Rédacteur en chef : Robert DEROY, Adjoint : Pierre LONDEIX
Rédaction graphique : Roland CLOCHARD

Comité de rédaction : Laurent ALBARET, Jean-Claude BERTRAND, Bernard LHERBIER, Christian LIBEAU et Pierre LONDEIX
Relecture : Gérard CHAUVEAU, Jean-Pierre DESPIN et Michel LIFLARD

Ont participé à la réalisation de ce numéro : Laurent ALBARET, Michel BABLOT, Sophie BEAUJARD, Luc DARLET, Jean-François GLEIZES, Dominique HARDY, Raymond LOÉDEC, Pierre LONDEIX, Daniel MINGANT, Alain RIPAUD et Jean-Marc SITAREK.

Impression : RANK INDUSTRIE - 20 RUE CARNOT - 95690 NESLES LA VALLEE

Abonnements : 5,34 € par an pour les membres de PHILAPOSTEL / 12 € par an (ou 20 € pour 2 ans) pour les non-membres de PHILAPOSTEL

Gestion des abonnements : Sophie ANDRIEU et Gérard SERRA

Dépôt légal : à parution

Toute reproduction des articles de ce numéro, même partielle, est subordonnée à l'autorisation du directeur de la publication et des auteurs, quel que soit le mode de reproduction.



MARIANNE II

LES MARIANNE DE GANDON, MULLER ET À LA NEF

La Marianne de Gandon est sans doute celle qui a suscité le plus d'intérêt chez le collectionneur. Les Marianne de Muller et à la Nef sont des émissions plus discrètes qui méritent cependant d'être évoquées.

La Marianne de Gandon

Le contexte historique

La Marianne d'Alger due à Louis Fernex et celle de Londres créée par Edmond Dulac ont permis à la France d'assurer une continuité postale quand le pays commençait à se libérer à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. En 1945, à la demande du Général de Gaulle, en pleine libération de Paris, un concours est lancé et trois graveurs sont mis en concurrence : Cheffer, Mazelin et Gandon. C'est Gandon qui est choisi et qui donne naissance à la plus féconde des émissions de timbres d'usage courant. C'est aussi l'un des timbres dont la collection est emblématique de la philatélie.

Pierre Gandon, prolifique créateur de timbres-poste



Émission de 1945-1947 : 1,50 F rose carminé.

Pierre Gandon (1899-1990) crée, en 1941, son premier timbre pour le Dahomey, colonie française à l'époque, devenu Bénin en 1975. Par la suite, ce sont plus de 1000 vignettes qu'il réalise dont environ 300 timbres français.

Né le 20 janvier 1899 à L'Hay-les-Roses, Pierre Gandon fait ses études à l'École Estienne où il a des maîtres prestigieux : Cormon, Laurens, Dézarois. Il fréquente l'École nationale des Beaux-Arts de Paris. Il obtient le prix de Rome en 1922. Il peint une fresque de 500 m² pour l'exposition coloniale de 1937. En 1941, il dessine et grave son premier timbre français dans la série des Armoiries. Il peint et grave deux autres timbres d'usage courant : la Sabine en 1977 et la Liberté en 1982. Son dernier timbre est *L'homme dictant une lettre* d'après une œuvre de Rembrandt à l'occasion de la Journée du Timbre de 1983.

Il illustre de nombreux livres, souvent à connotation érotique comme *La Vénus dans le cloître* mais son activité de créateur reste centrée sur le timbre-poste.

Il meurt le 29 juillet 1990 à l'âge de 91 ans.

L'émission

La Marianne de Gandon est sans doute l'une des plus expressives et en phase avec l'époque qui l'a vue naître. Volontaire, au regard franc, elle n'a pas été

appréciée à sa juste valeur dans le contexte historique de l'époque. L'émission proprement dite est riche de 57 timbres et a couvert dix ans, de 1945 à 1954. Elle a été reprise en 2 occasions : en 1995, à l'occasion de la Journée du Timbre et en 2006, pour le 60^{ème} anniversaire de l'émission.



Madame Gandon, inspiratrice de la Marianne créée par son mari.

Pour dessiner la Marianne, Pierre Gandon s'inspire du visage de son épouse Jacqueline en en conservant le regard volontaire.

La 1^{ère} valeur émise est le petit format à 4 F. Il correspond au tarif de la lettre simple pour l'étranger en 1942. Les timbres sont émis sous deux formats : 18 x 22 mm et 22 x 26 mm. Gandon se réserve les gravures en taille-douce. Le poinçon typo, lui, est le travail de plusieurs graveurs :

Frères, Monod, Hourriez et Cortot.

Il n'est pas possible de faire une étude exhaustive de l'émission. Dans le cadre de cet article, on peut simplement signaler qu'il y eût trois périodes d'émission : 1945-1946, 1948 et 1951. On peut y ajouter la bande du centenaire du timbre de 1949 où la Marianne de Gandon est associée à la Cérès de 1849.

Le 15 octobre 1955, le 15 F outremer est la dernière valeur retirée de la vente.



Émission de 1945-1947 : 100 F carmin (grand format taille-douce).



Carte d'abonnement aux timbres-poste au tarif du 1.3.1945 de 100 F réalisé avec 4 Marianne de Gandon à 25 F. oblitérés de la Direction départementale d'Evreux 6.11.1945. Affranchissement exceptionnel.

Dans une brochure réalisée par le *Monde des Philatélistes* à l'occasion de PHILEXFRANCE 89, Jean-Luc Trassaert termine la description de l'émission *Marianne de Gandon* sur ces

mots : « ...l'éten-
-due du sujet est
rebutante si l'on
veut recenser les
tirages, les car-
nets, les entiers,
les emplois mul-
tiples pour cha-
que valeur sans
parler des nom-
breuses anec-
dotes qui émail-
lent l'histoire
postale de notre pays sur une période de 10 ans et qui
sont en relation directe avec cette série ».



**Lettre de Lyon avec oblitération mécanique type Flier du 1^{er} jour du tarif à 5 F (rose).
Le 2 janvier 1947, le tarif est abaissé à 4,50 F.
C'est le tarif le plus court jamais enregistré.**

La Marianne de Muller

Le contexte historique

À la demande du Ministre des PTT, André Bardon, l'idée de donner une autre image de la Marianne pour exprimer « l'âme de la France » est suggérée et le 22 février 1955, un nouveau timbre d'usage courant est mis en vente. C'est la Marianne de Muller au tarif de 15 F de couleur rouge cyclamen car depuis 1949, le tarif de la lettre simple est de 15 F.



**Émission de 1955-1959 :
6 F Muller
brun-orange.**

Le créateur Louis-Charles Muller

Né à Vénissieux le 22 février 1902, Louis-Charles Muller suit les cours de l'École des Beaux-Arts de Lyon et à la Villa Médicis de Rome. C'est un sculpteur et un graveur de médailles. À ce titre, il est premier grand prix de Rome en 1932. Muller n'est pas un véritable graveur de timbre-poste. En 1955, il n'est donc que le créateur de la Marianne qui porte son nom, La République de l'Espérance, et qui est gravée par Jules Piel. Louis-Charles Muller meurt le 23 mai 1957.

L'émission

En mars 1955, le Monde des Philatélistes titre « La République de l'Espérance remplace la Marianne des barricades ». Il faut noter que cette Marianne



**Émission de 1948 :
15 F rouge.**



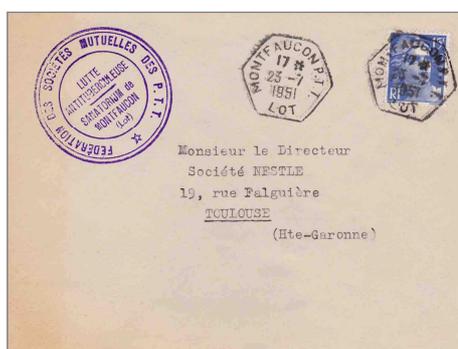
**Émission de 1951 :
5 F violet.**



Bande de 4 timbres émise à l'occasion du Centenaire du Timbre (2 Cérés + 2 Gandon : 15 et 25 F).



Lettre du 1^{er} échelon au tarif du 21 septembre 1948 et oblitération de l'agence postale navale embarquée type 1 du croiseur Montcalm. Une agence postale navale embarquée ne fonctionnait que sur des bâtiments d'au moins 500 membres d'équipage.



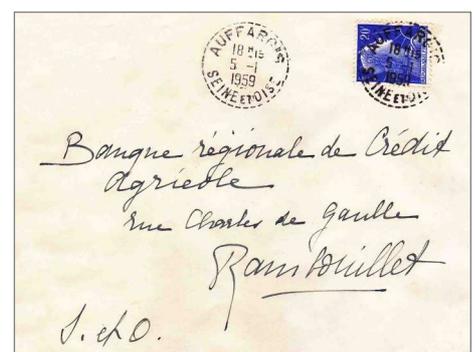
Lettre au tarif du 6 janvier 1949 (15 F) provenant du bureau d'intérêt privé de Montfaucon PTT, sanatorium de la Fédération des sociétés mutuelles des PTT. Cet établissement a fonctionné du 16 mai 1945 jusque l'année 1968. Oblitération de recette auxiliaire rurale.



Lettre du Stade Auxerrois affranchie avec une Marianne de Muller bleue 20 F. Oblitération du 1^{er} juillet 1957, premier jour d'utilisation du tarif à 20 F pour 20 g.



Entier enveloppe privée type sachet timbré sur commande de la formation des adultes au tarif du 6 janvier 1959 (25 F) avec figurine Muller (0,25 F) en nouveaux francs.



Lettre d'Auffargis (S & O) du 5 janvier 1959. Dernier jour d'utilisation du tarif à 20 F. La Marianne de Muller est oblitérée avec un timbre à date de bureau « recette-distribution ».

hiératique ne porte pas de bonnet phrygien mais le chêne, symbole de la force. Ce qui caractérise le profil, c'est la longueur du cou et une représentation assez figée qui donne l'illusion d'un profil de médaille. La série comporte 6 valeurs en « anciens » francs et deux entiers en « nouveaux » francs. La dernière valeur (15 F) à être retirée de la vente le sera en janvier 1958.

La Marianne à la Nef

Le contexte historique

La Marianne à la Nef est mise en circulation en juillet 1959 et l'on sait déjà que dans peu de temps, une réforme monétaire obligera la poste à en changer la faciale. Ce timbre est imprimé en typographie deux couleurs, révolution pour un timbre d'usage courant utilisé pour la lettre simple. Lors du changement de faciale, on réduit la taille du timbre et le fond ligné est remplacé par un fond camé.

André Regagnon, artiste oublié mais brillant

Le dessin du timbre a été demandé à André Regagnon né en 1902 à Saint-Girons. Sa famille comporte de nombreux artistes peintres. Passionné par la création, il fait ses études à l'École des Beaux-Arts de Toulouse. Il va développer une œuvre brillante, reconnue par son époque, un peu oubliée maintenant. En 1959, il est choisi pour réaliser la Marianne à la Nef. Il représente une Marianne à bonnet phrygien debout sur une nef, vaisseau à voile. Peut-on rapprocher le visuel du timbre



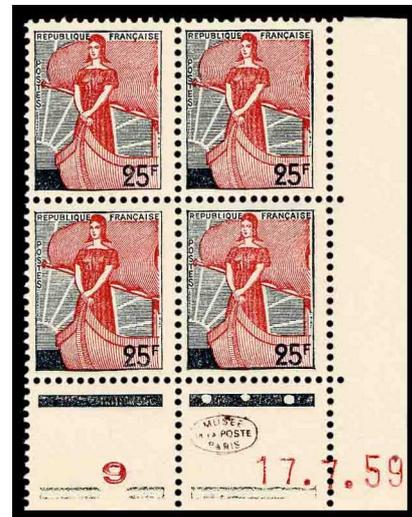
Une œuvre d'André Regagnon. © L'Adresse Musée de La Poste.

de celui du blason de Paris qui compte la nef voguant sur l'onde dans son image ? Ou comme la presse l'évoque, s'agit-il de « la Marianne qui nous mène en bateau » ? André Regagnon meurt en 1976 mais son souvenir reste vif dans la ville de Saint-Girons.

L'émission

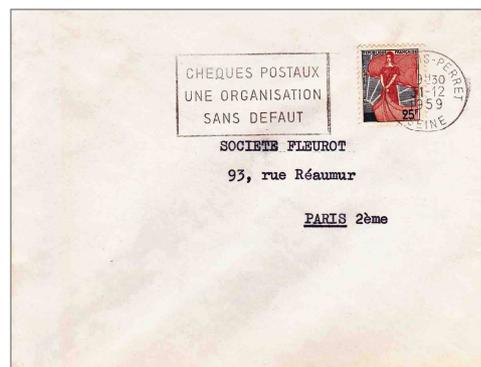
Un décret du 27 décembre 1958 avait annoncé le nouveau franc à dater du 1^{er} janvier 1960. Créer un timbre en 1959 à la faciale en anciens francs ne pouvait qu'être une opération aléatoire. Le 25 F Marianne à la Nef est donc mis en vente le 27 juillet 1959. Le timbre est gravé par Jules Piel.

Il affranchit la lettre simple du courrier intérieur et la lettre simple pour les pays du Marché commun et le Canada. À l'apparition des nouveaux francs, le timbre à 25 F sera remplacé par un timbre à 0,25 F. Le 15 décembre 1959, la Marianne à la Nef 25 F sera surchargée de 5 f et de la mention Fréjus. Le produit de la surcharge est reversé aux sinistrés de la catastrophe de Fréjus. Quelques



Marianne à la Nef : coin daté du 17 juillet 1959 (première date). © L'Adresse Musée de La Poste.

esprits chagrins ont cependant regretté l'usage de ce timbre dont le visuel pouvait être mis en relation avec les flots furieux qui avaient provoqué la catastrophe de Fréjus. Pourquoi la France doit-elle toujours se compliquer la vie ! Retenons l'altruisme du geste d'achat de ce timbre qui fut retiré le 24 décembre 1959. ■



Lettre de Levallois Perret au tarif du 6 janvier 1959 affranchie avec une Marianne à la Nef 25 F oblitérée du 31 décembre 1959, dernier jour des anciens francs. Remarque : les timbres en nouveaux francs n'ont été mis en service qu'à partir du 2 janvier 1960.

Dossier réalisé par Robert DEROY et Bernard LHERBIER

avec la participation de Laurent ALBARET et Jean-Marc SITAREK

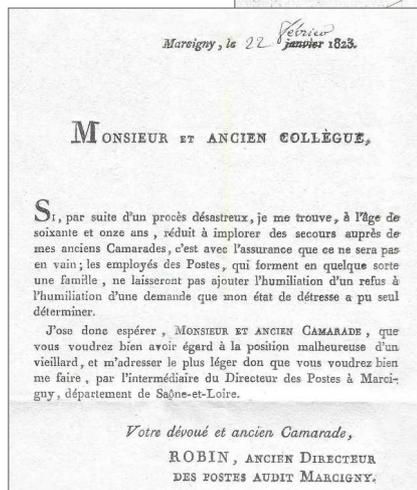
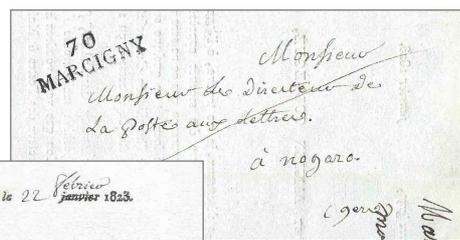
LA « MANCHE » DU POSTIER...

Rien de particulier à première vue dans cet envoi du 22 février 1823 effectué à Marcigny, ville prospère de Saône-et-Loire jusqu'au XIX^{ème} siècle.

Une première question se pose cependant : pourquoi la marque linéaire de port dû 70/MARCIGNY est-elle apposée alors que le pli est barré en biais comme souvent pour les envois en port payé ? La fonction du destinataire nous éclaire en partie sur ces mentions. Il s'agit du directeur de la poste aux lettres à Nogaro, commune du Gers dont le nom vient de ses noyers. Depuis l'arrêté du 27 prairial an VIII, la franchise était accordée à l'administration générale des postes mais uniquement pour la correspondance relative aux services de l'État. Un envoi entre directeurs de bureaux de poste pourrait expliquer les inscriptions. Mais pour les franchises, les plis doivent être remis au guichet et la signature de l'expéditeur apposée. Ce qui n'est pas le cas ici.

L'intérieur du pli nous permet d'entrevoir des réponses à nos questions. Il s'agit d'un imprimé dont le texte n'est pas banal ! Monsieur Robin, ancien directeur des postes à Marcigny demande ni plus ni moins à ses « collègues » directeurs des postes en service de lui apporter de l'aide, se trouvant, à l'âge de soixante et onze ans, dans le besoin suite à un procès désastreux ! Il est dans la misère mais n'est pas pour autant dépourvu d'idée. Faire imprimer une « circulaire » pour « faire la manche » n'est somme toute pas très courant !

Mais en fin de compte, comment est envoyée cette circulaire imprimée ? Si l'envoi avait été fait au tarif des prospectus selon l'ordonnance du 5 mars 1823, l'affranchissement préalable étant obligatoire, le cachet de port payé de Marcigny aurait été apposé et une taxe



de 1 ¼ centime aurait été perçue. Le directeur des postes de Marcigny n'a pas apposé cette griffe car il aurait dû inscrire cette dépense dans ses livres. Il s'est contenté de son timbre de port dû et

de barrer le pli comme s'il s'agissait d'un pli de service en quelque sorte sans, là aussi, mettre sa signature comme pour un envoi en franchise. Le bureau de destination aurait dû signaler que le pli n'était pas taxé mais dans ce cas, il aurait aggravé l'état de précarité de son ancien collègue en lui faisant payer le port. La solidarité entre directeurs des postes a au moins fonctionné pour « couvrir » cette fraude postale.

L'histoire ne nous dit pas, si en plus, Monsieur Robin en faisant « la manche » reçut beaucoup de dons de ses anciens collègues ? ■

Dominique HARDY

membre correspondant de l'Académie de Philatélie

Tous nos remerciements à l'auteur et au Club Philatélique Conflanais qui ont bien voulu autoriser La Gazette à reproduire cet article paru dans Contact du Club Philatélique Conflanais MJC, N° 89, mars 2013.

ANALYSE D'UN DOCUMENT

Il arrive que le tarif d'un entier postal interpelle. En voici un exemple : une carte postale au type Marianne de Muller 12 F vert expédiée en exprès vers l'Italie. L'affranchissement total est de 95 F. Elle est expédiée d'Abondance (Haute-Savoie) le 23.07.1957. Le tarif à appliquer à cette date est celui du 01.07.1957 : pour l'étranger, 25 F pour l'envoi ordinaire et 80 F pour l'envoi exprès d'une carte postale. Le montant de l'affranchissement ne correspond pas et il ne s'agit pas de celui d'un tarif frontalier qui à cette date ne concerne que la Belgique, l'Espagne et la Suisse. L'explication est fournie par les notes du 13.05.1950 et du 06.06.1950 reprises dans les BO du 01.06.1950 et 11.07.1950 : ces notes traduisent des accords postaux avec l'Italie et Saint-Marin. En effet, un tarif spécial s'applique aux échanges entre l'Italie et la France. Il est de 15 F auquel il convient d'ajouter la taxe exprès, 80 F, l'affranchissement est donc exact. Le cachet du bureau d'arrivée est celui du bureau de Spoleto rattaché à Perugia (Pérouse) en Ombrie. ■



Dominique LACOSTE

LE MYSTÈRE DU JETON

Une enquête insolite à partir d'un banal jeton ! Découverte d'une passion de collectionneurs, la nicopapyrophilie, mise en relation avec l'histoire.

La découverte d'un banal jeton peut conduire vers des horizons insoupçonnés. Collectionner des jetons porte le nom barbare de jetonophilie même si ces collectionneurs aiment se qualifier de jetonneux. Jeton de compte ou méreau en cas de disette de monnaie, jeton de présence, jeton de jeux, jetons maçonniques, jeton de téléphone, autant de



types différents, autant de types de collection. Chaque jeton a son histoire et son examen conduit à la découverte et la connaissance.

C'est ce jeton qui a conduit à la réalisation de cet article. Il s'agit d'un jeton de cuivre rouge à frappe médaille et tranche lisse, pesant 5,66 g et ayant un diamètre de 27 mm, sans doute frappé entre 1898 et 1905. Sur son avers, on voit un portrait et le chiffre 5. Sur le revers, la touhra est représentée et la mention Union-Paper sur le pourtour. Quid de ces divers éléments ?



Alfonso Salto

Sur l'avers, on trouve un portrait d'un certain A. Salto. Qui est ce personnage dont la représentation fait penser au XIX^{ème} siècle ? Simple supposition car le jeton n'est pas daté. Le rapprochement temporel permet de retrouver un Alfonso Salto dont le nom est associé à une imprimerie autrichienne qui fabriquait, entre autres produits, du papier à cigarette à la fin du XIX^{ème} siècle à Trieste. La piste conduit à une entreprise Salto fondée en 1868 avec une succursale à Constantinople. Ceci explique cela et notamment les inscriptions du revers et la touhra, monogramme des sultans ottomans.



Pour conquérir le marché turc, Alfonso Salto s'associe à Henri Uziel, bijoutier turc installé à Constantinople, qui a épousé la riche héritière de la famille Modiano. À Trieste, les Modiano sont propriétaires d'une grande imprimerie fondée en 1876. Celle-ci fabriquait des cartes à jouer et du papier à



cigarette. Le nom d'Alfonso Salto apparaît sur des emballages de papiers à cigarette pour la première fois en 1880.

Trieste, à l'époque, est capitale de l'Istrie, province autrichienne et c'est la raison pour laquelle le « made in Austria » apparaît sur les emballages. Trieste est alors une ville idéale pour l'épanouissement de grandes manufactures. À partir de cette ville, Alfonso Salto va conquérir le marché européen.

Mais Salto va rencontrer des concurrents sur le marché français. Jean Bardoux, fondateur de la marque Job règne sur la France. Son frère Joseph Bardoux crée la marque Le Nil et s'attaque au marché du Moyen-Orient. Rizla +, Zig-Zag, le Zouave et OCB sont bien implantées en France. Au même moment, Alfonso Salto rêve de l'Amérique.



La société Union-Paper

Esprit curieux, Salto lit la presse américaine et est convaincu du potentiel commercial que représentent les USA. Il se rend à Cleveland (Ohio) et prend contact avec l'Union Paper and Twine Company qui va devenir son partenaire. Des difficultés apparaissent cependant et en 1920, l'usine Union-Paper de Cleveland est démolie. Alfonso Salto va rebondir car malgré les changements politiques importants de l'époque, Trieste reste zone franche pour le tabac et ses dérivés. Devant l'agressivité de marques américaines comme Tobacco Company of the Orient ou Gary Tobacco Company, Salto résiste et a l'idée de créer la marque de papier à cigarette Union. Alfonso



Salto vieillit, ses fils n'ont pas son talent et son ambition. Les usines sont



vendues et la famille Salto s'installe à Milan en 1933 pour y ouvrir une librairie. À Trieste, le souvenir de Salto est matérialisé par une Via Salto.

Le chiffre 5

Sur l'avertissement du jeton, à côté du portrait de Salto, on peut voir le chiffre 5 et sur le côté droit, le même chiffre en écriture arabe. Sur cette face, on trouve également la mention arabe « El Arkan » se traduisant par le dirigeant, le chef car Salto est une personnalité immense du monde des affaires et une certaine mégalomanie l'envahit. Alors pourquoi ce chiffre ? À la fin du XIX^{ème} siècle, en Europe, le paquet de feuilles de papier à cigarette se vendait 5 centimes. Alfonso Salto avait aussi constaté qu'à New-York en 1889, les dix petites cigarettes de la marque Duke, tout comme le verre de Coca-Cola se vendaient 5 cents. Ainsi, Salto eut l'idée de créer une monnaie. Mais devant le comportement des autorités ottomanes, il a abandonné cette idée.

La conclusion de cette aventure de collectionneur ! Il

y a toujours quelque chose à découvrir et le véritable bonheur réside dans l'explication que l'on peut trouver à une découverte aussi futile soit-elle. Cela oblige à se remettre en question pour ne pas accumuler mais plutôt collectionner intelligemment. Par ailleurs avec ce jeton, on touche à deux catégories de collection : le jeton et le papier à cigarette ou nicopapyrophilie.

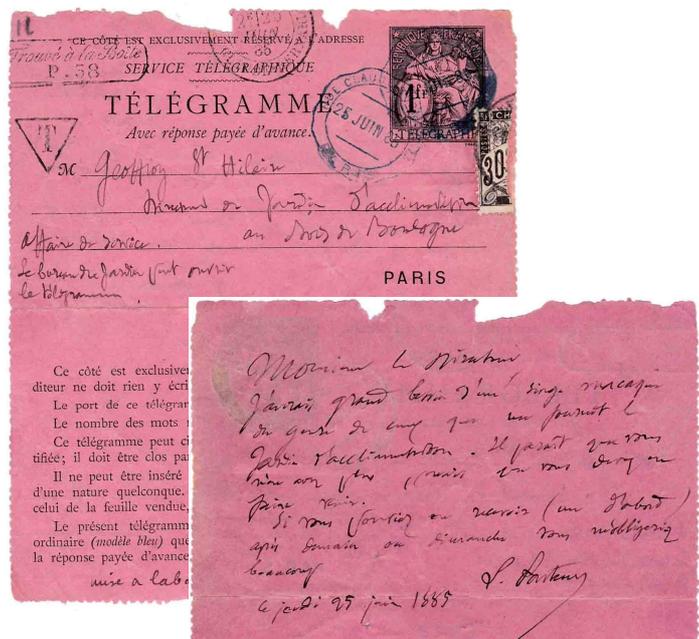


Luc DARLET

L'ÉMOTION DE L'ÉCRIT !

Découverte d'un document qui évoque l'un des plus grands savants de XX^{ème} siècle.

Dans toute collection, chacun met sa passion et sa façon d'en concevoir la vision. Il est une catégorie d'objets qui suscite chez celui qui les rassemble une émotion : le manuscrit est directement lié à celui qui l'a écrit, dans lequel il a fait passer un message ou qui représente un moment d'histoire. Tel est le cas du télégramme que Louis Pasteur adresse le 25 juin 1885 à Geoffroy Saint-Hilaire, directeur du Jardin d'acclimatation de Paris. Ce document peut certes intéresser le philatéliste. Mais le sens historique prend le dessus sur l'aspect philatélique du document car écrit intégralement de la main de Pasteur à une époque déjà avancée de sa vie où il est handicapé par deux accidents vasculaires cérébraux. Ce qui explique l'écriture hésitante. Dans ce courrier, Pasteur demande au directeur du Jardin d'acclimatation un singe macaque qui lui permettra de poursuivre ses travaux sur la rage. Le 6 juillet 1885, soit 12 jours après ce télégramme, la première vaccination antirabique est réussie sur Joseph Meister, jeune Alsacien mordu par un chien enragé. Exceptionnel, ce télégramme l'est pour l'histoire et le fait qu'il a été écrit dans son entièreté de la main de Pasteur. C'est un témoignage de l'homme comme tout autographe. Son contenu est



Carte-lettre avec réponse payée au type Chapelain ayant circulé par le service pneumatique. Cachet rectangulaire « Trouvé à la boîte P.58 » et T triangulaire (taxe à l'arrivée) : 30 c type Duval. Timbre à date oblitérant du service télégraphique du bureau de la rue Claude Bernard.

technique en liaison avec les travaux du savant. Il est signé et daté. Tout collectionneur du thème Pasteur ne peut qu'être ému devant ce document. ■

Robert DERROY

YVERT & TELLIER, PLUS D'UN SIÈCLE DE PHILATÉLIE

C'est en 1896 que Louis Yvert et Théodule Tellier créent un catalogue des timbres du monde entier. Ainsi naît l'une des références mondiales de la philatélie.

Pour tout collectionneur, le nom d'Yvert & Tellier évoque la philatélie. Les catalogues, les albums et maintenant la vente de

timbres-poste font penser inmanquablement à la grande maison, un des fleurons commerciaux et industriels d'Amiens depuis plus de 100 ans. Le catalogue dont la première édition est sortie en 1896 est l'un des quatre « majors » de la cotation philatélique du monde. Il avait été précédé par les *Stanley Gibbons* (G-B) et *Scott* (E-U), respectivement



Portrait de Louis Yvert ayant servi à la création du timbre émis en 2010 dans un bloc-feuillet en l'honneur de philatélistes célèbres : Lucien Berthelot, Alberto Bolaffi, Arthur Maury et Franklin Delano Roosevelt.

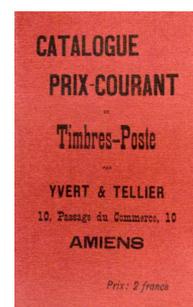
en 1865 et 1868, et suivi par le *Michel* (All) en 1910. Pour les timbres, le collectionneur de France ne se sert pratiquement que de l'Yvert & Tellier dont les numéros sont la référence pour le négoce mais aussi pour les associations qui l'utilisent dans la confection des carnets d'échange. En relation étroite avec le monde philatélique français, Yvert & Tellier a toujours su l'aider comme il l'a fait en 1996 par la signature d'un partenariat avec la Fédération française des associations philatéliques.

En 1840, lorsque le timbre paraît pour la première fois, Amiens est une ville prospère, culturellement et économiquement. La Somme l'irrigue et participe à cette richesse. Longtemps capitale mondiale du velours, les familles amiénoises mobilisent des capitaux pour prendre le tournant de l'industrialisation. Les échanges d'information commerciale se font par écrit. C'est une période glorieuse pour celui-ci et la poste connaît alors un développement rapide facilité par l'apparition du timbre-poste, en France en 1849. Comme ailleurs dans le pays, Amiens voit sa population se scinder en deux grandes catégories, les ouvriers de l'industrialisation et une bourgeoisie riche. Sur fond politique, une opposition apparaît attisée par des intellectuels qui défendent une vision égalitaire de la société.

Dans ce contexte, Eugène Yvert quitte Paris en 1831 et crée à Amiens, un journal d'opposition *La Gazette de Picardie et d'Artois*. Mais en 1848, la Royauté est remplacée par la II^{ème} République. C'en est fini des ambitions politico-journalistiques d'Eugène Yvert. Pour paraître, le journal avait une imprimerie qui s'était diversifiée dans les moyens d'écriture et l'impression

d'ouvrages philosophiques et historiques. À l'apparition du premier timbre français en 1849, Eugène Yvert était sans doute loin d'imaginer les conséquences de cette innovation pour l'imprimerie Yvert. Agé de 76 ans, Eugène Yvert transmet la direction de l'imprimerie à son fils Henry. Celui-ci a un enfant unique, Louis né le 24 juin 1866.

Quatre ans après la mort de son père en 1885, Louis Yvert prend la direction de l'imprimerie. Ce sera la rencontre entre le chef imprimeur Théodule Tellier et Louis Yvert qui conduira à un nouveau développement de l'entreprise et lui donnera le nom actuel, Yvert & Tellier. Car Théodule Tellier est un collectionneur passionné des timbres. Il convertit Louis Yvert à sa passion et récupère un bulletin rédigé par un Douaisien, M. Frémy. C'est le début de la saga philatélique des Éditions Yvert & Tellier. Louis Yvert et Théodule Tellier créent un catalogue dont la numérotation est déposée. La première édition répertorie 5000 timbres et compte 576 pages. Il est millésimé 1897. La deuxième idée des deux amis est la commercialisation d'un album de rangement des timbres qui reprend le classement du catalogue. Le succès est immédiat. En 1900, Théodore Champion, négociant en timbres-poste à Genève, s'installe à Paris, rue Drouot et rencontre Louis Yvert qui lui confie l'établissement des cotes du catalogue.



La première édition du catalogue Yvert & Tellier.

La science du timbre s'unit ainsi au savoir-faire de l'imprimeur.

Louis Yvert a deux fils, Henri et Pierre, et une fille Jeanne. Les deux premiers intègrent l'entreprise familiale. Jeanne épouse Jean Gervais qui abandonne sa profession de médecin pour s'initier aux techniques de l'imprimerie. Les deux patrons de l'imprimerie sont alors Pierre Yvert et Jean Gervais. Leurs enfants Jean Yvert et Jacques Gervais prennent la direction de l'entreprise. Leur succèdent Benoit Gervais, fils de Jacques, comme président directeur général et et Christophe Yvert en temps que directeur général. Celui-ci quitte l'entreprise en 2013 pour mener de nouveaux projets avec ses enfants.

Devant l'ampleur des émissions de timbres, le catalogue est devenu un monument. Les souhaits des collectionneurs ont évolué et Yvert & Tellier s'est adapté à la demande et à la technologie moderne créant la bibliothèque en ligne qui rend le volume d'édition papier consultable sur CD puis par internet. De plus en plus

d'ouvrages généralistes ou spécialisés sont aussi édités. Les albums ont suivi les émissions. Dernière innovation en 2002 : la création d'un département négoce du timbre-poste largement ouvert sur internet.

Les valeurs des fondateurs, Louis Yvert et Théodule Tellier

ont été conservées au cours des années : information aux collectionneurs tout en leur fournissant les outils pour développer et pérenniser leur collection. ■

Pierre LONDEIX

CINQ QUESTIONS À BENOÎT GERVAIS, PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL D'YVERT & TELLIER.

La Gazette - Votre univers familial baignait dans la philatélie. Comment l'avez-vous vécu et cet environnement a-t-il été le moteur de votre choix professionnel ?



Benoît Gervais- *Lorsque j'étais enfant, la philatélie était peu évoquée dans l'univers familial. Mon père était chef d'entreprise avant tout. J'ai collectionné un peu par atavisme et comme*

tous les jeunes de l'époque en faisant quelques échanges à l'école. Après mes études de droit privé, très bonne école de la vie, mon père m'a proposé d'entrer dans la société. J'ai accepté à la condition de pouvoir compléter mon cursus universitaire par une formation en contrôle de gestion qui m'a appris ce qu'était l'entreprise et qui m'a donné les bases de marketing et du commercial. J'en ai dégagé une philosophie essentielle dans le management d'entreprise : avoir la compétence et savoir s'entourer.

L.G.- Depuis plusieurs décennies, vous êtes un acteur de la philatélie. Quel regard portez-vous sur l'évolution de ce loisir dans ces dix dernières années ?

B.G.- *Dans un monde en pleine et fulgurante évolution, il est normal qu'au cours de 30 ans de carrière professionnelle, j'ai observé et été acteur des mutations de la philatélie au cours de cette période. Cela s'est traduit par une évolution de l'activité Y&T : j'ai voulu recentrer le réseau de distribution, créer des boutiques et depuis le début des années 2000, -le premier achat de collection date de 2002-, adjoindre un département négoce du timbre à l'activité initiale de l'entreprise. La demande du numérique a fait évoluer le catalogue rendant ainsi plus accessible l'information à ceux qui possèdent l'outil internet. En outre, nous avons adapté notre catalogue avec l'apport du numérique tout en accroissant et améliorant l'accès à l'information.*

Le constat que je fais est que ce loisir évolue, certes, mais captive toujours un grand public. Toutefois, si l'approche esthétique, ludique voire « vintage » de la collection demeure, par contre le collectionneur collectionne différemment et parfois en réadaptant les produits que nous diffusons. Ce qui nous amène à réfléchir et adapter notre offre. Le collectionneur semble avoir retrouvé une certaine indépendance dans sa façon de collectionner.

L.G.- Et l'avenir ? Que sera la philatélie dans 10 ans ?

B.G.- *Pour moi, la philatélie demeurera un loisir important mais imposera une adaptation conséquente de la part du négoce qui devra développer une forte stratégie commerciale sur le plan national avec des rapprochements d'entreprises, une expansion à l'international où existe un fort potentiel, et une adaptation en permanence des évolutions technologiques. À titre d'information, le secteur internet représente près de 30 % de l'activité négoce de l'entreprise.*

L.G.- La France n'organise plus de grande exposition mondiale de philatélie comme Philexfrance 1989 et 1999. Pensez-vous que ces événements peuvent être générateurs de retombées médiatiques et économiques sur le monde philatélique ?

B.G.- *J'observe que les expositions sont toujours un moyen efficace pour faire connaître la philatélie. Je dois dire que le salon de la Porte Champerret mériterait d'être valorisé et celui du Parc Floral de Vincennes est pour moi trop excentré pour la clientèle. Mais, s'agissant d'une exposition type Philexfrance, les différentes évolutions que nous avons évoquées me conduisent à dire qu'il faudrait certainement revoir le concept en tenant compte de la sociologie et de la technologie et surtout que l'organisation et le financement devrait se faire sous un partenariat plus ouvert.*

L.G.- Vous êtes le dirigeant de la plus ancienne et la plus importante société de philatélie française. Quels projets comptez-vous développer tant en France qu'à l'international ?

B.G.- *Nos projets sont multiples : déjà notre gamme de catalogue va s'élargir avec l'apport de focus dans nos catalogues permettant aux lecteurs une meilleure approche du pays concerné. Le contenu et l'iconographie seront améliorés. L'outil internet sera conforté et 2014 verra la création d'un site dédié au marché chinois. Nous allons accroître notre présence à l'étranger en participant aux grandes manifestations internationales avec comme objectif de passer de 20% actuels de notre chiffre d'affaires pour le porter au plus vite à 30%. Ne jouons pas les Cassandra, la philatélie a encore un bel avenir et elle doit aussi sortir de son enfermement en se tournant vers les autres objets de collection.*

**Propos recueillis par
Robert DEROY et Pierre LONDEIX**

UN LIEU, UN HOMME

Médiatisé par la télévision, le Fort Boyard est connu de tous. Mais François Jourde, l'un des prisonniers que compta le Fort Boyard, n'a pas la même notoriété.

Pour en connaître un peu plus sur l'un et l'autre.

Fort Boyard

Le Fort Boyard est inscrit au cadastre de la commune de l'Île d'Aix

en raison de la provenance des pierres ayant servi à son soubassement et à sa construction. Elles ont été extraites de la pointe Coudepont à l'Île d'Aix. Fort Boyard est le théâtre d'un jeu télévisé connu dans le monde entier et plus particulièrement au Japon.

Vue extérieure du fort le personnage sur l'appontement (barrachois) donne une idée de la taille de l'ouvrage.



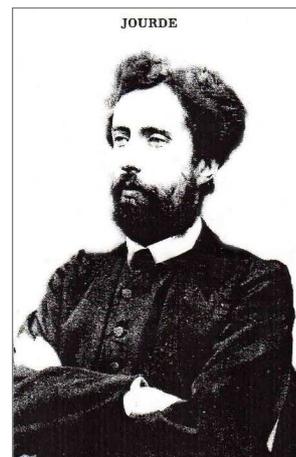
Club. Brax, Alport 1163 Charente-Inf^{re} - Le Fort Boyard entre l'Île d'Aix et l'Île d'Oléron

De forme elliptique accroché à un enrochement de 100 m sur 50, l'ouvrage en lui-même doit mesurer 80 m sur 40 et compte deux étages. Son armement est de 15 pièces de 36. Mais l'idée n'est pas réalisable. Les dimensions sont alors réduites de moitié en 1808. Les travaux ne sont achevés qu'en 1859. Le fort mesure alors 68 m sur 31 et est haut de 20 m. Sa surface à la mer est de 2 689 m². Sa garnison est de 260 hommes et 22 canons sont prévus à chaque étage. 66 casemates peuvent recevoir chacune 20 personnes.

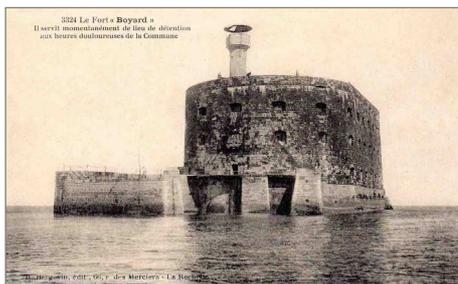
Les 3 et 4 juin 1871, 601 prisonniers de la Commune de Paris sont enfermés à Fort Boyard. Ce lieu de détention sera définitivement fermé en juin 1872 et abandonné par l'armée en 1913.

François Jourde

Il n'y a aucune certitude quant au prénom du personnage. Pour certains, il se prénomme François et pour d'autres Francis. Les deux sont admis. François Jourde est l'un des prisonniers de Fort Boyard. Il est né à Chassagne (Puy-de-Dôme) en 1843. Jusqu'en 1870, il exerce divers métiers à Paris : clerc de notaire, comptable dans une banque, agent des Ponts et Chaussées.

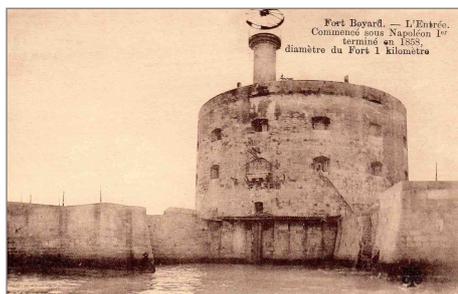


François ou Francis Jourde.

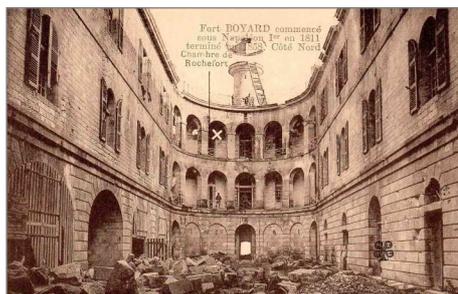


Une autre vue extérieure du fort - deux étages pourvus d'ouvertures pour les casemates, fermées par des mantelets de bois. La tour de vigie fait 7 m de haut.

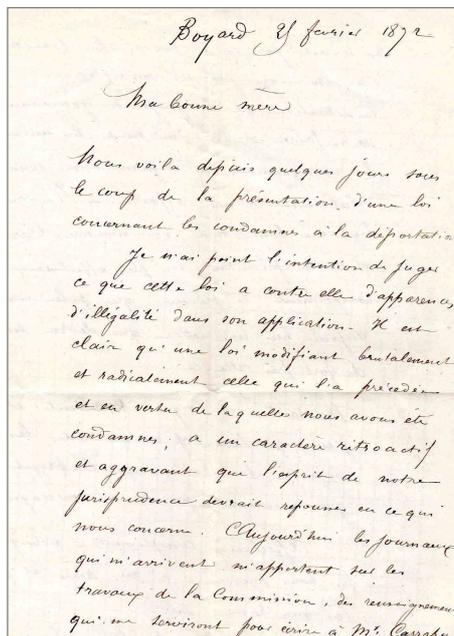
Son histoire débute en 1666 lorsque le chevalier de Clerville comprend l'importance du banc de Boyard. La construction d'un ouvrage à cet endroit créait une ceinture fortifiée verrouillant la rade de l'Île d'Aix. Trois projets sont imaginés en 1666, 1692 et 1763. Mais aucun n'aboutit. C'est en 1801 que le Premier consul Bonaparte reprend à son compte l'idée de la construction.



Une 3^{ème} vue extérieure - les mentions techniques sont parfois fantaisistes ! Ici le diamètre annoncé est de 1 km !



Vue intérieure du fort.



Lettre de Jourde à sa mère qu'il appelle toujours « ma bonne mère ». Les lettres sont écrites de Boyard : « Nous n'avons encore rien d'officiel quant à l'application de la loi qui nous frappe. Bien entendu les bruits prennent le plus souvent naissance dans l'imagination très surexcitée du déporté. Je fais tous mes préparatifs en cas d'un départ qui peut à tout moment m'arracher à mes affections ».

Lors de l'insurrection parisienne, il sert dans le 160^{ème} bataillon de la Garde nationale. Le 18 mars 1871, il est délégué au Comité central de la Commune. Il est nommé le 29 mars à la commission des finances de la Commune où sa compétence et son honnêteté sont unanimement reconnues. Arrêté le 30 mai, il comparait devant le 3^{ème}



Boyard 7 Avril 71
Ma bonne mère
Nous n'avons encore rien d'officiel quant à l'application de la loi qui nous frappe. Mais les bruits les plus contradictoires circulent sans leur donner bien la mesure. Chaque heure qui s'écoule nous apporte la nouvelle. Bien entendu elle frappe le plus souvent naissance dans l'imagination des personnes du doute. Que nombre de nos amis et de correspondants qui nous arrivent par nos journaux et nos lettres : il est impossible d'avoir une opinion en fait par ce qui le fait que nous attend.

Boyard 20 Décembre 1871
Ma bonne mère
J'attendais depuis quelques jours une nouvelle lettre m'annonçant que celle que je t'ai écrite le 20. Et par conséquent le service dans lequel nous sommes, sans nouvelle de l'administration ne peut pas être tenu responsable ; car il ne dépend pas toujours de la volonté que nous recevions sans retard les lettres et journaux qui nous sont adressés.

Comme tu es un peu de ma vieille désignation.
A tous nos parents et amis, nous pourrions le plus affectueux et pour t'adopter une cordiale poignée de main.
Bonne nuit, quand amicalement
Je t'embrasse de tout cœur
Fr. Boyard

Signature d'une sécheresse toute administrative concernant des lettres personnelles adressées à sa mère.

Conseil de guerre qui le condamne le 2 septembre à la déportation simple. Il est placé en transit au Fort Boyard qu'il quitte pour la Nouvelle-Calédonie par le deuxième convoi sur la frégate mixte (voiles et hélice) *La Guerrière* le 13 juin 1872. Il arrive à Nouméa le

2 novembre 1872 et s'évade le 21 mars 1874 avec Henri de Rochefort sur un vaisseau anglais. Il séjourne à Londres et dans un livre, édité à Genève en 1876, *Les condamnés politiques en Nouvelle-Calédonie - Récit de deux évadés*, il dénonce les conditions terribles que les déportés doivent subir. Amnistié, il rentre en France en 1880 et décède à Nice le 20 mars 1893. ■

Raymond LOËDEC

Membre de l'Académie Européenne de Philatélie

POLÉMIQUE AUTOUR DU SIDA

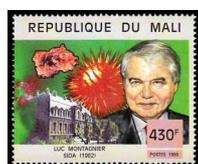
Querelle franco-américaine autour de la découverte du virus du sida.

En 1981, une nouvelle maladie est identifiée. Elle atteint spécifiquement les homosexuels. La maladie prend de



En 1994, la France a célébré la découverte du virus du sida par les chercheurs de l'Institut Pasteur.

l'extension et frappe également les hétérosexuels. Il est admis alors qu'elle peut se transmettre par voie sexuelle et le sida rentre dans la catégorie des infections sexuellement transmissibles (IST). Plus tard, on découvre deux autres voies de transmission : transplacentaire et veineuse. Les hémophiles, les transfusés et les drogués par voie veineuse paient un lourd tribut à la maladie. En 2006, 39,5 millions de gens sont infectés et 2,9 millions de décès sont enregistrés. Dès 1982, sous la direction de Luc Montagnier, les équipes de l'Institut Pasteur se lancent dans l'identification du virus. Elles annoncent en 1983 dans la revue *Science*, qu'elles ont réussi à identifier et isoler le LAV, un nouveau rétrovirus,



Deux pays ont émis des timbres en l'honneur de Luc Montagnier : le Mali et le Bhoutan.

responsable de la maladie. Pratiquement à la même époque, Robert Gallo, chercheur américain travaillant à l'Institut national de la santé de Bethesda (Maryland) revendique la même découverte. Sur fond de mise au point d'un vaccin, la polémique se développe. Mais en janvier 1985, un article démontre que les deux virus sont identiques. Cependant, seul le virus de Gallo sera reconnu. L'Institut Pasteur dépose plainte mais il faut attendre 1987 pour qu'un accord intervienne. En 1989, une enquête journalistique confirme que le virus découvert par Gallo est le même que celui de Montagnier et en 1991, Gallo reconnaît qu'il a travaillé à partir d'un prélèvement transmis par l'Institut Pasteur. Une des plus grandes controverses du XX^{ème} siècle trouve son épilogue en 1994 lorsque l'antériorité de la découverte française est reconnue par les Américains. En 2008, Luc Montagnier et Françoise Barré-Sinoussi reçoivent le prix Nobel de médecine. ■



Photo dédiée de Robert Gallo.

Robert DEROY

L'ADRESSE MUSÉE DE LA POSTE, UNE RÉNOVATION D'AVENIR

En 1936, dans le climat d'euphorie que connaît la philatélie, Georges Mandel, ministre des PTT, prend la décision de créer un musée postal. Pour assurer le financement de ce projet, un timbre à surtaxe est émis en 1939 représentant une œuvre de Jean-Honoré Fragonard, *La lettre*. Le produit de la surtaxe est affecté aux développements muséographiques et à l'achat de collections. Mais la déclaration de guerre ajourne le projet jusqu'en 1942. Cette année-là, dans la loi de finances, un établissement public doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière est créé sous le nom de Musée Postal. Celui-ci s'installe dans l'hôtel Choiseul-Praslin, propriété de la Caisse nationale d'épargne, 4 rue Saint-Romain dans le 6^{ème} arrondissement de Paris. Son premier directeur est Eugène Vaillé et le musée est inauguré en 1946. Un nouveau timbre est émis dont la surtaxe va au financement du musée. Il représente *Femme occupée à cacheter une lettre*, tableau de Jean-Baptiste Chardin. L'hôtel Choiseul-Praslin devenant trop petit pour accueillir toutes les acquisitions du musée, l'administration décide de le transférer au 34 boulevard de Vaugirard. En 1966, à partir du timbre *Le nouveau-né* œuvre de Georges de La Tour, un feuillet est vendu au profit du Musée postal. C'est Hubert Germain, alors ministre des PTT qui inaugure le musée en 1973. Construit par André Chatelin, prix de Rome en 1943, sa façade est l'œuvre de Robert Juvin. En 1973, un timbre la représentant est émis. Le musée intègre La Poste et en 2004 est sous la tutelle de la direction de la communication du Groupe La Poste. L'obligation patrimoniale de La Poste est réaffirmée par un décret



© M. Fischer - L'Adresse Musée de la Poste

du 5 janvier 2007. La dénomination du musée change en octobre 2009 : il prend alors le nom de *L'Adresse Musée de La Poste*. Une convention est signée avec l'État le 13 juillet 2010 relative à la gestion des collections postales et philatéliques.

La conception muséale de Chatelin était séduisante mais la loi du 11 février 2005 dite

PMR (personnes à mobilité réduite) impose à tous les établissements recevant du public, de créer les conditions qui permettent l'accès aux personnes handicapées. C'est la raison pour laquelle L'Adresse Musée de La Poste va subir des travaux de rénovation des espaces intérieurs à partir de 2014 qui entraîneront la fermeture de l'immeuble pendant deux ans. *La Gazette* a donc rencontré la directrice du musée, Mauricette Feuillas qui a bien voulu répondre à ses questions.

La Gazette - Pourquoi ces travaux ?

Mauricette Feuillas - *Le musée a une double identité : c'est un musée de France, les collections appartiennent au patrimoine national, et c'est également, un musée d'entreprise qui présente l'histoire de la transmission des messages et valorise le rôle de La Poste dans cette transmission.*



La loi de 2005 nous impose de rendre les locaux du musée accessibles aux personnes handicapées. Diverses solutions ont été envisagées et finalement La Poste a fait le choix de conserver l'implantation du Musée au 34 boulevard de Vaugirard.

L.G. - Quelles seront la nature et la durée des travaux ?

M.F. - *La décision de maintenir l'implantation actuelle entraîne la nécessité de modifier profondément la structure interne du bâtiment. La présentation des collections sera articulée sur trois niveaux. Une vitrine totem, qui s'ouvrira dans le hall d'entrée, traversera ces trois niveaux et donnera à voir aux visiteurs des expositions temporaires, une partie de la richesse des collections. Le hall d'entrée sera totalement réaménagé et l'auditorium du sous-sol sera transféré au dernier étage. Les travaux commenceront en 2014 et le musée rouvrira ses portes en 2016.*

L.G. - Quelle est la finalité de ces travaux ?

M.F. - *La motivation première de ces travaux est de se mettre en conformité avec la loi de 2005 sur l'accessibilité des lieux publics aux personnes à mobilité réduite. Nous avons décidé, en cohérence avec la valeur d'accessibilité de La Poste, de prendre également en compte le handicap auditif, visuel et cognitif. Par ailleurs, La Poste a décidé d'inscrire cette rénovation dans la définition d'une haute qualité environnementale (H.Q.E.). Cela représente un véritable challenge compte tenu des conditions requises par la conservation des collections.*

L.G. - Cette rénovation va-t-elle conduire le musée à se définir de nouvelles ambitions ?

M.F. - Les ambitions du musée se déclineront autour de trois grandes idées : l'histoire, la philatélie et l'art.

L.G. - Quid du musée pendant la fermeture ? Le personnel, la consultation des documents ? Y-a-t-il un programme d'activités ?

M.F. - Pendant les travaux, le personnel s'installera dans les locaux proches, boulevard du Montparnasse, à proximité du métro Duroc et nous serons en capacité d'accueillir des chercheurs dans ces locaux. Un guichet philatélique sera ouvert au 21 avenue du Maine. Les collections sont en cours de transfert dans des locaux sécurisés et adaptés en termes d'hygrométrie, lumière et température. Pendant la période des travaux, le musée développera une politique de manifestations hors les murs. Nous sommes ainsi en train de mettre en place des animations en partenariat avec d'autres musées et espaces culturels. Nous avons également le projet d'aller dans les classes en s'appuyant sur des maquettes pédagogiques que nous avons élaborées. D'autres actions sont également prévues vers les maisons de retraite de la région parisienne.

Une exposition « clés en main » sur l'histoire de La Poste est mise à disposition des territoires et nous

organiserons, enfin, des expositions artistiques, certaines au Musée du Montparnasse et d'autres en coproduction avec d'autres musées. Les projets ne manquent pas.

L.G. - Nouveau président, nouvelle gouvernance, la continuité sera-t-elle assurée ?

M.F. - Dès sa nomination, Philippe Wahl, le successeur de Jean-Paul Bailly, a tenu à visiter le musée. Il a eu un regard attentif à la richesse du patrimoine du musée et à son caractère de vecteur des valeurs et de l'image de l'entreprise.

L.G. - Une conclusion...

M.F. - Ambition d'exemplarité dans l'accessibilité à tous les publics, et dans la lutte contre l'illettrisme, volonté de s'inscrire dans une démarche de qualité durable, sont les idées qui ont présidé à ce projet. Apporter à La Poste une vitrine qui valorise ses actions actuelles en en faisant comprendre le sens, préserver un patrimoine historique en relation avec l'histoire de la France, promouvoir l'accès à la création artistique, tels sont les enjeux que nous nous fixons. ■

**Entretien avec
Pierre LONDEIX et Robert DEROY**

LES ÉMISSIONS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2014

6 janvier - Carnet « Dynamiques »

Imp. : offset
Valeur faciale : 7,32 €
PJ : Paris le 4 janvier

8 janvier - Cœur (2 TP et 1 bloc)

Imp. : héliogravure
Valeur faciale : 0,61 et 1,02 €, bloc
de 5 TP : 3,05 €
PJ : Paris le 7 janvier

13 janvier - Anne de Bretagne

Imp. : taille-douce
Valeur faciale : 0,66 €
PJ : Paris, Nantes,
Rennes, Quimper, Blois
les 11 et 12 janvier



3 février - Féerie astrologique (carnet)

Imp. : héliogravure
Valeur faciale : 7,32 €
PJ : Paris le 31 janvier



17 février - Buste de César (série artistique)

Imp. : offset
Valeur faciale : 1,65 €
PJ : Paris les 14 et 15 février

3 mars - Vaches (carnet)

Imp. : héliogravure
Valeur faciale : 7,32 €
PJ : Paris le 22 février

10 mars - Chemins de Saint- Jacques de Compostelle (bloc)

Imp. : mixte
Valeur faciale : 3,32 €
PJ : Paris, Auch, Bazas, Moissac,
Pons les 7 et 8 mars

24 mars - Ours et panda géant (série nature)

Imp. : héliogravure
Valeur faciale : 2,44 et 0,61 €
PJ : Paris, Beauval les 21 et 22 mars

31 mars - Joan Mitchell (série artistique)

Imp. : offset
Valeur faciale : 1,65 €
PJ : Paris les 28 et 29 mars

31 mars - Éco-gestes (carnet)

Imp. : taille-douce
Valeur faciale : 7,32 €
PJ : Paris le 29 mars

LES CARTES POSTALES DE LA POSTE ET D'ORANGE

Revenons sur le Rallye des Gazelles 2013 qui est parti de Paris le 16 mars 2013. La Poste est partenaire de ce rallye depuis 10 ans. Un carnet de 10 timbres a été émis à cette occasion dans le cadre de la journée de la Femme. La Poste a publié deux cartes postales : le stand installé Place du Trocadéro à Paris



devant la Tour Eiffel et une voiture aux couleurs de La Poste dans le désert. Ces deux cartes (hors

commerce) ont été offertes par La Poste aux invités avec un timbre et l'oblitération 1^{er} jour.

Dans le cadre d'une opération d'art participatif « Tous artistes », le siège du groupe La Poste a mis en place en septembre 2013 à Aix en

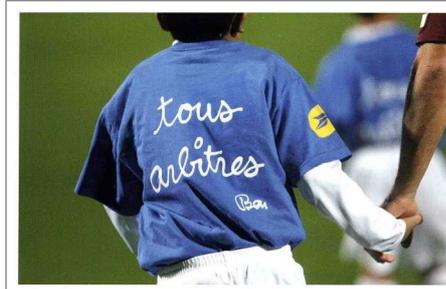


Provence, une statue dans le jardin du pavillon de Vendôme. Une carte postale montrant cette statue a été éditée en 5000 exemplaires. Elle comporte au verso la mention « Ne pas affranchir, ecopli, La Poste autorisation DI NAT 090 » et « cette carte ne peut être vendue ». Un retraitage a été fait par la ville d'Aix en Provence. (✉)

La Poste soutient plusieurs fédérations sportives en étant partenaire des arbitres. Depuis 2002, il est organisé un peu partout en France les Journées de l'arbitrage essentiellement destinées à sensibiliser les jeunes sportifs au respect des règles et de l'arbitre. Pour l'édition 2013 qui



s'est déroulée du 23 octobre au 3 novembre, La Poste a diffusé aux VIP une pochette éditée en 2000 exemplaires, contenant un livret et 5 cartes postales avec une carte « tous arbitres » de l'artiste Ben, une carte « arbitré », une carte « Je suis Sport » - le



slogan de l'édition 2008, une carte avec un jeune portant le maillot avec le slogan « Tous arbitres Ben » et une carte avec les 4 parrains de l'édition 2013 : Valérie Nicolas (handball), Vincent Clerc (rugby), Edwige Lawson Wade (basket) et Grégory Coupet (football). Ces 4 cartes comportent au verso la mention « Ne pas affranchir, ecopli, La Poste autorisation DI NAT 060 » et « cette carte ne peut être vendue ». La carte avec les 4 parrains de l'édition 2013 a fait l'objet d'un retraitage (elle comporte au verso la mention affranchir ici) (✉).

La carte le fil d'Orange annoncée dans *La Gazette* d'octobre 2013 est maintenant disponible grâce à un collègue d'Orange (✉). ■

N'hésitez pas à glaner ces cartes, à en prendre plusieurs exemplaires en pensant aux cartophiles de PHILAPOSTEL, amateurs de ces cartes. Grâce à ce geste, quelques-unes des cartes annoncées (✉) sont disponibles sur demande auprès du service cartophilie de PHILAPOSTEL.

Michel BABLOT

Offre promotionnelle

50,51€

Un Noël d'exception pour les amoureux de Marianne.

Retrouvez toutes les créations philatéliques autour de Marianne et la jeunesse :

* *La feuille multi techniques* à 24,20€

* «*La V^e République au fil du timbre*» : le carnet gommé à 8,77€ ; le carnet autocollant à 8,77€ ; les deux blocs de timbres blistés à 8,77€

En cadeau le Souvenir Philatélique Marianne d'une valeur de 4,00€



Offre Noël 50,51€



LA POSTE

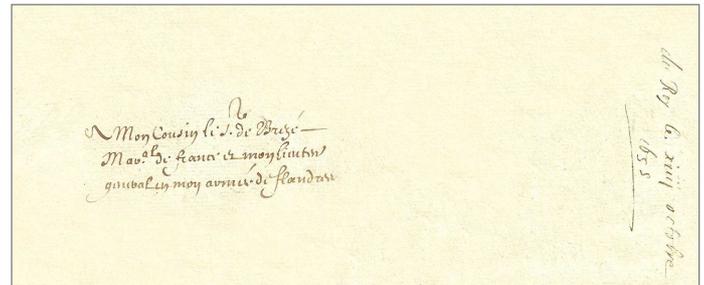
www.laposte.fr/timbres

LOUIS XIII ET LA GUERRE DE TRENTE ANS

La guerre de Trente Ans commence en 1618. Elle est une série de conflits armés déchirant l'Europe et traduisant l'affrontement entre le protestantisme et le catholicisme. La France y participe à partir de 1635. La guerre de Trente Ans se termine en 1648 par la signature des traités de Westphalie.

Le contexte historique

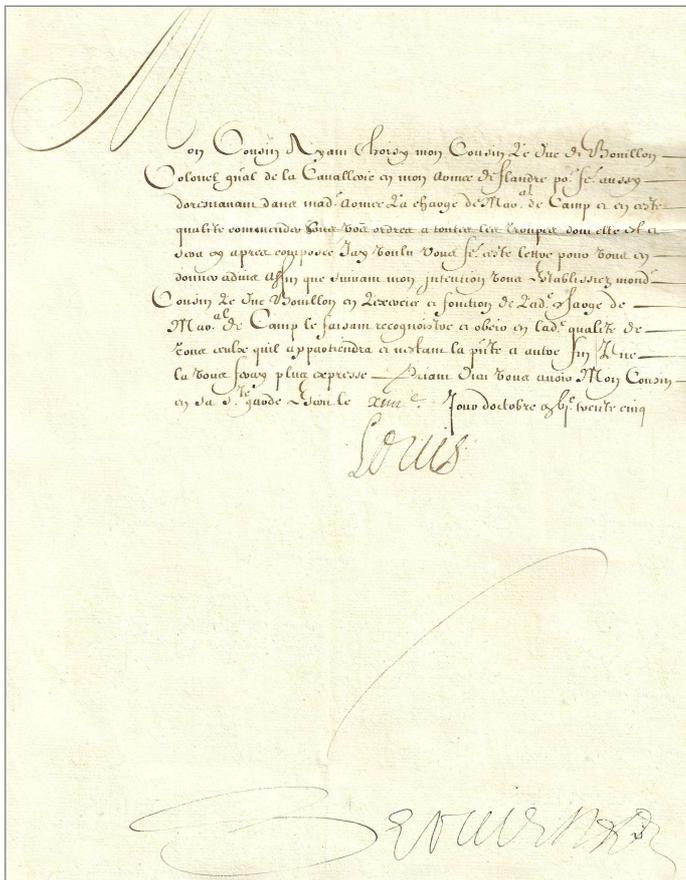
Le 19 mai 1635, le héraut d'armes de Louis XIII, roi de France, officier gascon nommé Gratiollet, faisait battre la chamade sur la place de Bruxelles, lançant autour de lui des copies de la déclaration royale du 12 mai précédent contresignée par le secrétaire d'État à la Guerre, Abel Servien : Louis XIII déclarait la guerre à la couronne d'Espagne. Le 20 mai, à Avin au sud de Liège, les troupes de l'armée des Flandres commandées par les maréchaux de Châtillon et de Brézé écrasaient les Espagnols du prince Thomas de Savoie. C'est l'entrée de la France dans la guerre de Trente Ans. Depuis six années déjà, le royaume se préparait à cette éventualité. Mais devant un conflit qui ne cessait de prendre de l'ampleur, les intérêts de la couronne commandaient d'agir avec prudence. Entre 1628 et 1630, la querelle liée à la succession de Vincent II, duc de Mantoue, avait déjà nécessité une intervention militaire française contre le duc de Savoie et ses alliés espagnols et impériaux.



Lettre signée de la main de Louis XIII et de son secrétaire, datée du 14 octobre 1635, adressée au maréchal de Brézé, chef de l'armée des Flandres au sujet de la nomination du duc de Bouillon pour y servir comme maréchal de camp. La lettre a probablement été acheminée par messenger spécial. Présences d'entailles de fermeture de la lettre par ruban de soie.

Texte de la lettre : *A Monsieur le S.M. de Brézé, maréchal de France et mon cousin général de mon armée de Flandres (du Roy le xiii octobre 1635)*

Mon Cousin ayant choisi mon Cousin le duc de Bouillon colonel général de la cavallerie en mon armée de Flandres pour servir aussy dorénavant dans madite armée la charge de maréchal de camp et en este qualité commander sous vos ordres à toutes les troupes dont elle est et sera cy après composée. J'ay voulu vous faire cette lettre pour vous en donner advis afin que suivant mon intention vous établissiez modit Cousin le Duc de Bouillon en la faveur et fonction de ladite charge de Maréchal de Camp le faisant reconoistre et obéir en ladite qualité de tous ceulx qu'il appartiendra et metant la présente à autre fin. Il ne la vous faut plus expresse. Priant pour vous avoir mon Cousin en Sa Ste. Gardé. Paris, le xiii jour d' octobre millé six cent trente cinq. Louis (secrétaire) Louis XIII (le roi, de sa main).



Les acteurs

Le duc de Bouillon (1605-1652)

Frédéric Maurice de La Tour d'Auvergne est le fils de Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, duc de Bouillon et de Élisabeth Nassau. Prince de Sedan et général de l'armée française, il devient le 25 mars 1623, second duc de Bouillon.



Portrait en médaillon du duc de Bouillon.

Le 12 octobre 1635, il prend du service dans l'armée française comme maréchal de camp, commandant la cavalerie de l'armée de Flandres. Il est un acteur important des guerres civiles et livre avec le comte de Soissons, la bataille de Marfée contre les troupes de Richelieu en 1641. Il est compromis dans la conspiration de Cinq-Mars (1642). Il commande l'armée d'Italie et est alors arrêté. Il est emprisonné à Pierre-Encise, près de Lyon. Par traité signé en 1642, il cède à la France sa principauté de Sedan et Raucourt. Quand il est relâché en 1644, il se rend à Rome où le pape lui confie le commandement de son armée. Il est longtemps l'âme de la Fronde.

Urbain de Maille (1597-1650)

Second marquis de Brézé, maréchal de France en 1632, Urbain de Maille est capitaine des gardes du corps de la reine mère en 1620, gouverneur de Saumur en 1626, capitaine de la 3^{ème} compagnie française des gardes du corps du roi en 1627. Il est conseiller d'État en décembre 1629, ambassadeur de France en Suède en 1631. Il marche au secours de Cavale Monferrato et combat au pont de Carignan. Louis XIV lui confie ensuite deux missions diplomatiques, l'une en Suède et l'autre aux pourparlers de Castelnaudary. Promu maréchal de France en 1632, il reçoit le commandement de l'armée d'Allemagne, prend Colmar puis Heidelberg aux Impériaux et assiège Spire qui tombe le 21 mars 1635. Il reçoit ensuite le commandement de l'armée des Flandres avec le maréchal de Chatillon et remporte la bataille d'Avin le 20 mai 1635 contre les Espagnols. Il se retire sur ses terres de Saumur jusqu'à ce que le 4 juillet 1636, Richelieu lui confie le commandement de l'armée de Picardie, puis l'armée de Hollande dans une période pacifiée. La Catalogne ayant fait soumission à la France, Maillé-Brézé en est nommé vice-roi en 1641. Il affronte les Espagnols devant Collioure et marche sur Perpignan où il bat un corps ennemi. Mais il est pris de vitesse par le marquis de Torracusa qui peut ravitailler la ville. Maillé-Bézé se retourne alors contre Sainte-Marie mais faute de moyens, il ne peut poursuivre le combat et remet sa démission de vice-roi en mai 1642 et en septembre 1649, il se retire définitivement en son château de Milly-le-Meugon.



Urbain de Maille.

Louis XIII (1601-1643)

Depuis François I^{er}, le Royaume de France est encerclé par les possessions des Habsbourg (Espagne, Empire, Pays-Bas, Italie en partie,...). Plusieurs guerres ou complots ont opposé les Habsbourg aux Valois en particulier au moment des guerres de religion. Au moment de son assassinat, Henri IV est sur le point de faire alliance avec les protestants pour relancer la guerre contre la très catholique Espagne. Pendant la régence, son épouse se rapproche au contraire du parti pro espagnol. Et sur les conseils de Richelieu, Louis XIII attend l'occasion favorable pour desserrer cette domination diplomatique et reprendre le projet de son père. La guerre contre l'Espagne a toujours été reportée. Or, les Habsbourg sont en difficulté dans l'Empire face aux protestants lors de la guerre de Trente Ans. De plus, le redressement de la France par Richelieu augmentent les tensions franco-espagnoles.



Louis XIII

À partir de 1631, la diplomatie française se rapproche alors des ennemis de l'Espagne et particulièrement des puissances protestantes qu'elle finance. Au début, les deux pays se contentent d'une guerre froide (passage du pas de Suse et guerre de Succession de Mantoue). L'année 1635 marque un véritable tournant : la France déclare la guerre ouverte à l'Espagne. Le roi est dans une position internationale et religieuse délicate puisqu'il se retrouve en conflit avec deux rois catholiques Habsbourg : Ferdinand III du Saint-Empire et Philippe IV d'Espagne. Son allié est le protestant Gustave II Adolphe de Suède. Militairement, jusqu'à la fin du règne, le roi est engagé dans une terrible guerre durant laquelle il commande plusieurs fois personnellement comme lors du siège de Corbie. Il occupe ainsi la Catalogne révoltée dans la guerre des faucheurs en 1641. *Après quelques années difficiles, l'armée française vient peu à peu à bout de l'armée espagnole.* ■



Armoiries de Louis XIII.

Daniel MINGANT

LE QUÉBEC ET LA CARTE POSTALE

Découverte du Québec, de ses illustres personnages et de la vie dans cette province francophone du Canada.

Les origines de la cartophilie au Québec

Les premières cartes postales illustrées furent émises en Amérique en 1893, à l'occasion de la « World's Columbian Exposition » de Chicago qui marquait avec un peu de retard le quatrième centenaire de la « découverte » de l'Amérique par Christophe Colomb. Ces cartes sont illustrées par des aquarellistes de l'époque.

Inventée en Autriche en 1869 et adoptée par le gouvernement canadien dès l'année 1871, la carte postale n'admettait aucune illustration à ses débuts. Cependant, à partir de 1896, la plupart des pays occidentaux impriment des cartes postales illustrées. Au Canada, l'âge d'or de la carte postale se situe entre 1899 et 1920 et correspond à la période dite *edwardienne*, ainsi nommée en l'honneur du roi Édouard VII à la tête de l'Empire britannique alors à son apogée.

Après l'autorisation tant attendue du ministère des Postes en 1898, la progression du tirage et la popularité de ce petit bristol illustré de clichés photographiques est considérable. En 1900, le ministère dénombre 27 000 cartes postées au Canada. En 1908, il en compte 41 millions et, en 1913, pas moins de 60 millions de cartes sont acheminées par les postes canadiennes, soit une

moyenne de huit cartes par habitant.

Les premières cartes postales représentent de multiples vues dont les contours sont richement ornés de

décorations graphiques dans le style Art Nouveau. Au Canada comme en Europe, jusqu'en 1902, le verso de la carte est réservé uniquement à l'inscription de l'adresse et le message ne peut figurer que du côté de l'illustration. Plusieurs entreprises et libraires locaux, tels Garneau, Pruneau et Kirouac, Roy, Gosselin, Walsh, Bilodeau-Campbell et Audet, concurrencent les cartes fabriquées par les éditeurs britanniques (Tuck, Valentine) et français (Neurdein).

Québec et Montréal

La ville de Québec, ville touristique par excellence, connaît une grande production cartophile représentant le célèbre château Frontenac, les rues pittoresques de la haute ville, la fameuse rue du Petit-Champlain, les calèches pour touristes, les commémorations comme le tricentenaire de Québec et de multiples vues de la capitale. Les organisateurs du premier Congrès de la langue française en Amérique, tenu à l'Université Laval de Québec du 24 juin au 30 juin 1912, firent émettre une médaille et une carte postale commémoratives très recherchées des numismates et des cartophiles d'aujourd'hui.

Montréal est également très photographiée, avec en particulier le château Ramezay, le marché Bonsecours, la place Jacques-Cartier, la place d'Armes, les gares Bonaventure et Viger, le boulevard Saint-Laurent et les rues Sainte-Catherine, Saint-Denis et Saint-Jacques. Des cartes commémoratives représentent la Saint-Jean-Baptiste, fête nationale des Canadiens français qui a lieu chaque année le 24 juin. Le Congrès eucharistique de Montréal en 1910 est représenté par de nombreuses cartes.

La vie dans les campagnes

Les nombreux villages et petites localités du Québec ont été également photographiés. Les métiers tels le tissage, les scènes rurales représentant les travaux à la ferme, la fabrication du pain, le transport par voitures à chien, à cheval ou à bœuf, sont des documents assez rares et très recherchés par les collectionneurs. En hiver, le Québec est recouvert pendant plusieurs mois par une épaisse couche de neige et les habitants



Jacques CARTIER prend possession du Canada au nom du roi de France François 1^{er} en 1534.



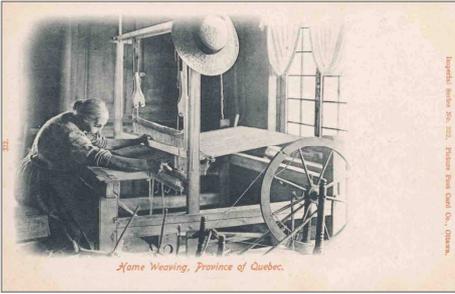
Portrait de Jacques Cartier, souvenir du 3^{ème} centenaire de la fondation de Québec en 1908.



Menuisiers allant à l'ouvrage, St Anne de Beupré, voitures à chiens.



Les principaux personnages de la Nouvelle France, souvenir du 3^{ème} centenaire de la fondation de Québec de 1908.



Fileuse de la province de Québec.

chiens, en particulier pour le service postal, des voitures à cheval conçues pour les déplacements en hiver. Les Québécois se déplacent également sur des raquettes et pratiquent des sports dans la neige.

De nombreuses cartes sont consacrées aux populations amérindiennes et inuit qui habitent le Nord du Québec, en particulier dans la série « missions d'extrême nord canadien ». La maison d'édition française ND Photo a photographié les Iroquois de la région de Montréal et des personnages hurons typiques de Lorette, près de Québec. De nombreux thèmes peuvent faire l'objet de recherches de la part des collectionneurs : cartes illustrées, fantaisies de Noël et du Nouvel An, précurseurs, événements, fêtes religieuses... Dans le thème postal, on peut trouver de nombreux bureaux de poste, des groupes de facteurs, des véhicules pour le transport du courrier...



Type de colon de Tadoussac.



Fête des Canadiens français du 24 juin 1924, char « Jacques Cartier », Montréal.

Le voyage de Théodore Botrel

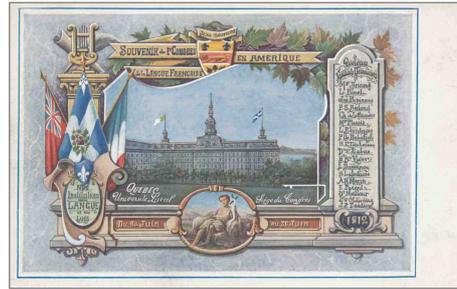
Les collectionneurs français connaissent bien le poète breton Théodore Botrel. La maison Hamonic a édité plusieurs centaines de cartes postales illustrant Botrel et ses nombreuses chansons et poèmes consacrés en particulier à la Bretagne et à ses traditions. Mais une série de douze cartes est moins connue : il s'agit du « Voyage de Théodore Botrel au Canada ». Le 28 mars 1903, le barde breton, accompagné de son épouse et de son pianiste André Colomb, embarque au Havre à bord de la *Bretagne*. Il part au Canada pour trois mois donner une série de concerts afin de recueillir des fonds

nécessaires à l'édification d'un monument à Saint Malo à la mémoire de Jacques Cartier. Botrel rapporte 15 000 francs or à la municipalité malouine. Au

Canada, Théodore Botrel remporte un grand succès. Il est même invité par les Iroquois à venir dans leur tribu à Caughnawaga près de Montréal. Leur chef et tous les guerriers avaient revêtu pour la circonstance leurs habits traditionnels.



Visite de M. et Madame Botrel chez les indiens Iroquois de Caughnawaga, près de Montréal, en 1903.



Souvenir du 1^{er} congrès de la langue française en Amérique, Université Laval de Québec, 1912.

circunstance leurs habits traditionnels.

Renaissance de la cartophilie québécoise

À partir de 1918 qui marque la fin de la première guerre mondiale, au Québec comme en Europe apparaît le déclin de la carte postale. Le tarif postal pour la carte est doublé, la qualité d'édition baisse et l'apparition du téléphone constitue une sérieuse concurrence pour le courrier. Il faudra attendre l'Exposition Universelle de Montréal en 1967 pour que le Québec produise des tirages importants de cartes postales. Dans les années 1970, les Québécois retrouvent de l'intérêt pour les documents anciens et la cartophilie. Des articles consacrés dans des revues, des expositions, des salons de collectionneurs, permettent à chacun de retrouver la carte de son village et d'enrichir sa généalogie. Un club des cartophiles québécois a été créé. Il regroupe de nombreux amateurs, édite une revue trimestrielle et organise des rencontres de collectionneurs. C'est le principal club cartophile francophone d'Amérique du Nord.



Vive le Québec libre ! Carte souvenir illustrée par Raymond Pagès, timbre Charles de Gaulle, vignette de la Société Saint-Jean Baptiste, cachet philatélique, 30^{ème} anniversaire de la visite du général de Gaulle au Québec en 1967 (exposition de Visualia à Paris La Boétie).

Alain RIPAUX

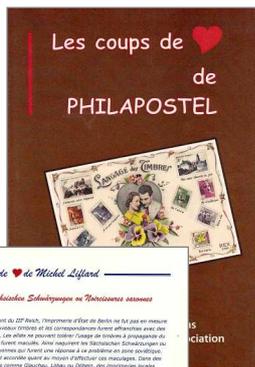
COMPÉTITION « COUPS DE CŒUR »

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Chaque collectionneur a ses « coups de cœur ». C'est la pièce qu'il recherche depuis des années, dont il connaît l'existence chez un autre collectionneur et qui, immanquablement, doit appartenir à sa collection sans laquelle il considère que celle-ci n'est pas aboutie. Même si une collection n'est jamais terminée ! C'est la pièce sur laquelle le collectionneur a un coup de foudre parce qu'elle correspond à son thème mais aussi, pourquoi pas, parce qu'elle est belle, parce qu'elle interpelle ou parce qu'elle invite à la réflexion.

Dans cet esprit, pour favoriser l'expression du collectionneur et faire participer les autres membres et le public au plaisir de la découverte, il a été décidé par le Conseil d'administration de PHILAPOSTEL, de créer une compétition rassemblant les participations de ce type. Beaucoup ont peur de la compétition fédérale traditionnelle car elle est assortie de contraintes difficiles à accepter lorsque l'on est un débutant en la matière. Cette participation à la compétition « *Coups de Cœur* » peut donc être le premier pas vers la compétition fédérale traditionnelle.

La présentation est jugée sur trois critères : le titre, la description technique de la pièce (origine, datation, caractéristiques) et la mise en contexte historique. Le jugement ne portera que sur ces trois critères. La



qualité visuelle de la présentation tiendra compte des trois critères concernés.

Il n'est pas fait de différence entre les catégories de collection dans l'expression du jugement.

La compétition ne répondant pas aux critères de la compétition fédérale traditionnelle, le jury est composé par le Comité d'organisation de l'exposition. Le jury comportant 3 membres, est présidé par un juré désigné par le Comité d'organisation et inscrit dans les listes de jurés de niveau régional ou national. Il ne peut pas faire partie du jury de la compétition traditionnelle de l'exposition. Des personnalités extérieures au milieu de la collection, philatélie ou autre, peuvent être désignées.

Le jury travaille avec une fiche spécifique de jugement. La méthodologie du travail du jury est définie par le président mais doit tenir compte de l'expression de chacun des membres du jury. Ce qui implique que chaque juré donnera sa notation et une moyenne est établie pour attribuer la note finale.

Le jury classe les présentations par nombre de points. Un diplôme de médaille d'or, d'argent et de bronze est attribué aux 3 collections ayant obtenu le plus grand nombre de points. Les autres sont classées par nombre décroissant de points.

Chaque candidat à une participation à la compétition « *Coups de Cœur* » remplit un document spécifique lui demandant de préciser le titre de la présentation et en quelques mots la nature de la présentation et sa valeur pour assurance.

La participation à la compétition implique l'obligation pour tout exposant de ne pas retirer sa présentation avant la fermeture de l'exposition.

François MENNESSIEZ
Président général

RÈGLEMENT

Article 1 - But de la compétition « *Coups de Cœur* »

L'exposition « *Coup de Cœur* » organisée dans le cadre du 60^{ème} anniversaire de PHILAPOSTEL ayant remporté un franc succès, il a été décidé de créer une compétition reprenant les contours du projet initial et pouvant devenir à terme une incitation à la compétition traditionnelle.

Article 2 - Caractéristiques et modalités techniques

La compétition « *Coups de Cœur* »

est ouverte à tous les membres de PHILAPOSTEL. Elle a pour finalité de permettre au participant d'exprimer son émotion de collectionneur à l'aide d'un objet dont il est propriétaire. Elle ne rentre pas dans les catégories définies par la compétition fédérale traditionnelle et n'en subit pas les contraintes réglementaires.

Elle est ouverte à tous les types de collection sous réserve que l'objet exposé puisse être présenté dans le cadre mis à la disposition par les organisateurs. Elle se déroule lors

de l'exposition organisée à l'occasion de l'assemblée générale de PHILAPOSTEL.

La présentation doit comporter trois parties : un titre, une description technique et une description historique de l'objet exposé.

Chaque participant a droit à une feuille A4 (21x29.7) pour exprimer son « *Coup de Cœur* ». Exceptionnellement, et uniquement lorsque l'objet exposé est de grande taille, le format A3 (42 x 29,7) est autorisé. Cette exception ne concerne pas une volonté du

compétiteur à développer des explications techniques ou historiques.

Aucune mention du nom du compétiteur et de son appartenance à l'association régionale PHILAPOSTEL ne peut figurer sur la présentation.

Il n'est admis qu'une seule participation par adhérent et par exposition.

Article 3 - Jugement et classement

Le jury est spécifique de la compétition « *Coup de Cœur* ». Il est composé de trois membres dont un président. Le choix du jury est du ressort du comité d'organisation de la compétition.

Le jury travaille avec une fiche de

notation spécifique. Elle est jointe au présent règlement.

Le classement des participations est établi suivant l'ordre des points attribués. Les présentations recevant le plus grand nombre de points sont classées première, deuxième et troisième avec attribution de prix spéciaux comme dans une compétition sportive (or, argent, bronze). Une participation ayant obtenu une de ces trois récompenses ne pourra plus concourir.

Article 4 - Transport et assurances

Les conditions techniques en sont définies en annexe.

Article 5 - Modification du présent règlement

Le présent règlement a été

approuvé par le Conseil d'administration de PHILAPOSTEL et ne peut être modifié sans son accord.

Article 6 - Litiges

Tout litige est soumis à la compétence du comité d'organisation de la compétition.

Article 7 - Participation à la compétition

Le fait de participer à la compétition implique l'acceptation de tous les articles du présent règlement.

Rappel : Les Coups de cœur de PHILAPOSTEL, la brochure éditée à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de l'association peut encore être acquise au secrétariat national pour le prix de 20 € (port : 5 €).

La Gazette a 40 ans !

Il y a 40 ans naissait notre organe d'information, « *La Gazette des Postiers Philatélistes* ».

Que de chemin parcouru depuis ces journées de 1973 où notre Président René Gayoux me demanda d'animer ce qui sera notre bulletin trimestriel d'information.

Que de difficultés a dû résoudre votre serviteur alors que, dès le 1^{er} avril 1974, les fluctuations de la carrière m'amenaient à rejoindre mon nouveau poste à Montpellier !

Bien entendu, l'imprimerie était toujours à Paris et l'informatique en était à ses premiers balbutiements. Comment résoudre les problèmes dûs à la distance entre rédacteur et imprimeur ? En dépit de ces aléas, *La Gazette* est sortie à la date prévue, ainsi que les suivantes.

J'ai, heureusement, assez rapidement passé le relais, et je constate avec satisfaction qu'aucun numéro ne nous a fait défaut.

Aujourd'hui, c'est toujours avec curiosité et plaisir que je découvre notre revue à chacune de ses parutions. Elle a tellement changé : format, pagination, photo couleur, articles très documentés et prestigieuses signatures, elle ne peut faire que des envieux.

Que pourrait-on lui souhaiter de mieux sinon la continuation ?

Jean-François GLEIZES
fondateur de *La Gazette* et ancien président général



Nouvelles des associations

PHILAPOSTEL Île de France

Alexandre Yersin (1863 - 1943), pastorien de la première heure, a découvert l'agent bactérien responsable de la peste. Pour honorer le 150^{ème} anniversaire de sa naissance et le 70^{ème} anniversaire de sa mort, la France a émis en septembre deux timbres dans une émission commune France - Vietnam. Les timbres ont été créés par Yves Beaujard. PHILAPOSTEL Île de France a participé à l'organisation du premier jour le 20 septembre dans le cadre du Musée Pasteur. Des souvenirs ont été émis. Signalons que l'oblitération premier jour a été dessinée par Sophie Beaujard, adhérente de PHILAPOSTEL.

PHILAPOSTEL Martinique

C'est la première fois que PHILAPOSTEL Martinique participait à la Fête du Timbre. Le thème choisi étant l'Air, c'est tout naturellement que l'association s'est tournée vers l'Aéroport International Aimé Césaire pour accueillir la manifestation. Un emplacement avait été mis à la disposition de PHILAPOSTEL Martinique au sein de l'aérogare pour qu'elle y installe un stand ainsi que le bureau de poste temporaire. Des collections de membres de l'association ont été présentées au public : « les plus légers que l'air », « Histoire de l'aviation par les timbres », « Peintures, aviation et philatélie ». Le stand a accueilli environ deux cents personnes qui ont acheté timbres, souvenirs et participé à la tombola de la FFAP.

PHILAPOSTEL Pays de la Loire

Le 28 septembre à Martigné sur Mayenne dans le cadre d'une réunion du Groupement fédéral Maine - Anjou - Touraine, Michel VACHER, président du groupement, membre de PHILAPOSTEL Centre - Val de Loire a remis à Christine DARLET, présidente de PHILAPOSTEL Pays de la Loire, la plaquette Biscara 2013 qui lui avait été attribuée lors du 86^{ème} congrès national de la FFAP qui s'est tenu à Amiens.



Arrivée à l'UPPTT en 1995, elle a succédé à Louis SOUCHU à la présidence de PHILAPOSTEL Val de la Loire. Ses efforts lui ont permis de maintenir les effectifs de l'association grâce à de nombreuses manifestations. Une bourse annuelle est organisée à Missillac (44) où elle réside. Elle est jurée régionale thématique et l'association qu'elle préside a accueilli la 52^{ème} assemblée générale au cours de laquelle l'UPPTT devient PHILAPOSTEL. Elle a repris le service national des circulations marcophiles en créant une offre dématérialisée de ce service.

Sa discrétion et son sens de l'organisation font de Christine une camarade appréciée de tous. Bravo.

PHILAPOSTEL Haut-Rhin

Une triste nouvelle : Dominique RÉMY, secrétaire de l'association, est décédé à l'âge de 66 ans le 26 octobre 2013. Il était aussi responsable du service des échanges. Son abnégation professionnelle l'avait conduit à continuer à œuvrer quelques années supplémentaires dans un lycée difficile de Mulhouse où il enseignait le français. *La Gazette* et PHILAPOSTEL national adressent à la famille du défunt et à tous les membres PHILAPOSTEL Haut-Rhin leurs condoléances attristées.

PHILAPOSTEL Haut-Rhin a participé à deux événements placés dans le cadre de la présidence de la M2A (Mulhouse Alsace Agglomération) des villes Ariane en 2013 : à la passerelle de Rixheim, du 2 au 15 septembre, une exposition d'affiches du CNES de cartes postales (propriété de la présidente) émises par Clemessy à chaque vol de la fusée Ariane et à Didenheim les 12 et 13 octobre, un concours de mail art réservé aux classes de CP, CE1 et CE2 sur le thème de la fusée Ariane.



PHILAPOSTEL Franche-Comté

Organisation à l'Espace culturel de Roulans (25) d'une exposition intitulée Art et Cinéma les 19 et 20 octobre à laquelle PHILAPOSTEL Franche-Comté a participé avec émission de deux cartes postales et de deux MTAM.

Contact : Jean-Paul MOREL - 13 RUE FELIX BOUGEOT 25110 BAUME LES DAMES (jean.paul.morel@orange.fr).

PHILAPOSTEL Bas-Rhin

PHILAPOSTEL Bas-Rhin fête ses 25 ans en 2013. Créée en 1988, l'association regroupe une centaine d'adhérents. Pour ce 25^{ème} anniversaire, elle a organisé le 6 décembre 2013, jour de Saint Nicolas dans la salle du public de La Poste de Strasbourg Marseillaise une exposition liée à l'événement et des souvenirs ont été édités : une carte postale créée par Hamm (*Saint Nicolas sur le marché de Noël de Strasbourg*), une autre carte postale de Risacher (*le père Noël s'associant aux 25 ans de l'association*), deux MTAM, un collector de 4 MTAM (2 x 2MTAM) et une enveloppe illustrée. Oblitération spécialisée grand format. Contact : Daniel BASCOU - 49 RUE D ALSACE 67380 LINGOLSHEIM - tél. : 03 88 77 22 25.



PROGRAMME PHILATÉLIQUE 2013 (COMPLÉMENTS), 2014 ET 1^{ÈRE} PARTIE 2015

2013 - complément

Dans la série « Commémoratifs et divers, 2003-2013 dix ans de mécénat.

2014 - 2^{ème} partie

Dans la série « Commémoratifs et divers » : Charles Péguy, émission commune France-Océan indien, salon philatélique de la jeunesse, salon philatélique du printemps.

Dans la série artistique : Jean Dufy, Métropole - la vitalité de nos villes.

2015 - 1^{ère} partie

Dans la série touristique : Réouverture de la Bièvre, Basilique cathédrale de Saint-Denis, Église Saint-Martial de Lestards.

Dans la série « Commémoratifs et divers » : émissions communes France-Belgique et France-Île Maurice, Jean-Henri Fabre, Saintes -Maries-de-la-Mer, Cité internationale de la tapisserie et de l'art tissé d'Aubusson, Centenaire de la Première Guerre mondiale, Congrès de la FFAP.

Dans la série artistique : Yann Kersalé, Léonard Limosin.

Dans la série « Nature » : les gallinacés.

Dans la série « les années 1960 » : 6 timbres.

Dans la série « les capitales européennes » : Riga.

Dans la série « le coin du collectionneur » : les boîtes à musique.

La Fête du Timbre. Timbre Croix-Rouge. Série Europa. Timbres-poste semi-permanents (12 émissions).

■ Opinion

La Fédération française des associations philatéliques (FFAP) est l'organe de tutelle des groupes régionaux de PHILAPOSTEL. Il est donc normal de s'intéresser à ses objectifs, ses décisions et ses résultats. Dans ces domaines, on peut trouver des informations dans *La Philatélie Française* qui est l'organe papier reflétant les actions de la FFAP. Dans le numéro 653 (juillet-août 2013) à la couverture très réussie, on apprend qu'une classe *Philatélie Traditionnelle Moderne XXI^{ème} siècle* va être [a été] expérimentée lors de l'exposition mondiale de Rio de Janeiro en novembre 2013. On peut s'interroger sur ce X^{ème} « saucissonnage » de la compétition ! Mais après un intéressant entretien avec Gilles Troispoux (adhérent PHILAPOSTEL), président du Cercle d'études postales polaires, on trouve une page de GF (Gérard Fabrègues sans doute,) une page qui est un exemple de la démarche que tout collectionneur devrait avoir quand il a un pli ou un timbre entre les mains. Le rapport du 86^{ème} congrès de la FFAP est suivi des résultats de la compétition et comme d'autres, on peut se poser la question de la participation des membres du Bureau fédéral à la compétition alors que ce Bureau a pour prérogative de constituer le jury de cette compétition. Terminons en saluant la remarquable qualité des pièces présentées par Guy Dutau dans son article sur la première émission dentelée du Pérou. Quant au numéro 654 (septembre-octobre 2013), la rédaction continue à explorer la philatélie polaire au cours d'un entretien avec Alain Barbet, président de l'Union Française de Philatélie Polaire. Aussi, comment développer une action pour attirer les jeunes à la philatélie, tel est l'objet des interviews des 7 animateurs de la philatélie jeunesse interrogés. Espérons ! Dans son éditorial, le président Désarménien souligne la réussite mitigée du premier jour de la nouvelle Marianne et espère que la Fête du Timbre aura un impact sur le recrutement d'associations à la FFAP et de membres dans les associations.

Terminons ce long aparté sur la FFAP en soulignant l'initiative du Groupement Philatélique Carcassonnais qui a proposé de participer aux activités générées par la modification des rythmes scolaires. Beaucoup d'associations devraient s'en inspirer. La FFAP a sensibilisé les associations et il est à espérer que cette initiative gardera un caractère de détente et de découverte sans rigidité académique et compétitive. Enfin, Poitiers dans son Parc des Expositions accueillera du 1^{er} au 4 mai 2014, *Poitiers 2014*, grande exposition nationale, véritable supermarché de la philatélie compétitive puisque pas moins de 8 thèmes ou classes y seront réunis. Le timbre *Palais des Comtes de Poitou - Ducs d'Aquitaine* y sera mis en vente anticipée.

R.D.



■ Excuses

Dans son numéro 157, *La Gazette* a évoqué la naissance de la nouvelle Marianne et la rédaction n'ayant pas eu le privilège d'être invitée par le président François Hollande à la cérémonie du dévoilement de la Marianne de Ciappa et Kawena, avait demandé à Sophie Bastide-Bernardin, rédactrice en chef de *l'Écho de la Timbrologie* l'autorisation de reproduire une photo prise par elle. Oubli de remerciements ! Il faut souligner la gentillesse de sa collaboration et la remercier de cette aide.

■ Du côté des Postes d'Europe

Depuis septembre, la privatisation de la Royal Mail (la poste anglaise) est lancée et afin de contourner l'opposition des postiers de la structure, 10 % du capital mis en Bourse leur sera réservé. Évolution inéluctable à laquelle la regrettée premier ministre, Margaret Thatcher s'était opposée en déclarant « *qu'elle n'était pas disposée à privatiser la tête de la Reine* ». La Royal Mail serait valorisée entre 3 et 4 milliards d'euros. Rappelons que l'entreprise compte 150 000 salariés et a un chiffre d'affaires de plus de 9 milliards de livres (10,6 milliards d'€).

En Espagne, la Société publique de participations industrielles (Sepi) a annoncé le 9 octobre que le groupe postal Correos (57 000 personnes) ne serait pas privatisé. La Poste italienne va participer au sauvetage de la compagnie aérienne Alitalia en prenant 12 % de son capital. La Deutsche Post est privatisée depuis 1995 et s'est séparée de sa branche bancaire en 2010. La Poste suisse est devenue une société anonyme de droit public dont la Confédération est le seul actionnaire. En Autriche, l'État ne possède plus que 52,8 % du capital et en Pologne, la Poste est restée un service public. La « bpost » belge est toujours contrôlée par l'État mais a ouvert son capital aux investisseurs privés et aux Pays-Bas, le service postal a été privatisé en 1996.

Tirer une conclusion ou une orientation de ces changements : est opération difficile si ce n'est que le monopole postal est de plus en plus écorné allant dans le sens de l'évolution économique de la société.

■ Une innovation suisse

En Suisse, on peut désormais affranchir son courrier à partir d'un téléphone portable. Plus de timbre, on demande par SMS un code à la Poste. On transcrit ce code sur l'enveloppe à la place du timbre. Le prix facturé est déduit directement du forfait téléphonique ou ajouté à la facture. Un coup de plus au timbre-poste... et à ses collectionneurs !



■ Les tarifs postaux enclenchent le turbo !

Le 1^{er} janvier 2014, les tarifs postaux augmentent : le tarif de la lettre de 20 g prioritaire passe de 0,63 à 0,66 € (+ 4,7 %); celui de la lettre verte est porté de 0,58 à 0,61 € (+ 5,17 %). Dans son communiqué du 1^{er} octobre, La Poste note que « la hausse du prix du timbre n'aura qu'un impact très limité sur les ménages »... un peu comme le prix de la baguette... La Poste fait observer également que « le prix du timbre se situe dans la moyenne des tarifs des autres postes européennes ». Les tarifs du courrier international augmenteront de 1,8 %. En conclusion du communiqué, une justification : « ces évolutions tarifaires s'inscrivent dans le cadre du dispositif d'encadrement pluriannuel des tarifs de La Poste (« price cap ») fixé par l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP) ». Dont acte.

■ Les dates anniversaires de la Croix-Rouge

2013 : 150^{ème} anniversaire de l'adoption de la croix rouge sur fond blanc. Le 17 février 1863, le futur Comité international de la Croix-Rouge, alors Comité des Cinq, adopte un signe distinctif permettant la reconnaissance et le respect des services sanitaires des sociétés de secours.



2014 : 150^{ème} anniversaire de la Convention de Genève d'août 1864, 150^{ème} anniversaire de la création de la Société de secours aux blessés militaires (SSBM) qui deviendra la Croix-Rouge française en 1940 et 100^{ème} anniversaire du premier timbre avec surtaxe au profit de la Croix-Rouge française (YT 146).

■ Lu dans le blog de Pierre Jullien (Le Monde)

Dans une série de blogs, Pierre Jullien analyse les sorties de catalogues d'Yvert et Tellier, marque de référence en France.

Dans le tome 1bis, 2014, Monaco, Territoires français d'outre-mer, Andorre, Europa, Nations-Unies, il observe que le bloc non dentelé de Monacophil 2011 (mariage princier) est coté neuf, 150 € (pas mal !) et que le catalogue ne répertorie pas la version non dentelée du carnet de voyages des Éparses de 2009.

Le timbre le plus cher du monde, le 3 SK de 1855 jaune au lieu de vert émis par la Suède, vendu 2 875 000 F suisses en 1996 et connu à un seul exemplaire est répertorié dans le catalogue 2014 Timbres d'Europe de Roumanie à Tchécoslovaquie.

Catalogue Timbres d'Amérique du Sud, d'Argentine au Venezuela : « le premier catalogue qui inaugure une nouvelle présentation par zone géographique ».

Le nec plus ultra, c'est le catalogue de France que la grande majorité des Philatélistes attend chaque année

avec impatience. 1003 pages, l'inflation continue. Les classiques de France se portent bien mais l'emblématique case vide de la plupart des collections, le 1 F vermillon, reste à 95 000 €. Les modernes bougent à peine mais la cote des autocollants s'améliore. À signaler que le coffret Marianne Étoiles d'or de 2012 est référencé mais non coté. La cohorte d'acheteurs du Salon pourrait être déçue !

Enfin, dans le catalogue des nouveautés 2012, on trouve répertorié un timbre de Guinée associant Sarkozy et Kabila à l'occasion du sommet de la francophonie de Kinshasa.

Sorti également le DVD *Phila Plus* 2014, logiciel de gestion des timbres de France, Monaco et TAAF. Il permet d'enregistrer toute une série de données (cotes, variétés, premier jour, documents officiels..) qui aident à la gestion de sa collection.

■ La Poste en BD

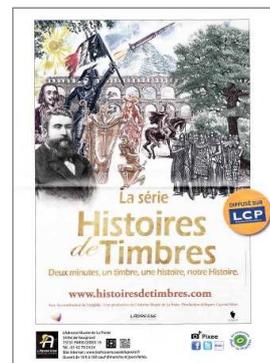
L'Histoire de La Poste à la portée du néophyte ! Tel est le but de cette bande dessinée. Patrick Marchand, conservateur des collections de L'Adresse Musée de La Poste s'est entouré de Jean-Marie Cuzin pour le scénario et de Cédric Hervan pour la création graphique pour nous raconter les débuts de la poste et de son évolution au cours du temps. Justin est le fil conducteur du récit. Comme stagiaire au Musée, il lui a été confié de « trouver l'origine et l'usage » d'objets révélateurs de l'histoire d'une entreprise très proche du citoyen. Justin comme Tintin, c'est de 7 à 77 ans...



La Poste... Une histoire extraordinaire par Patrick Marchand, Jean-Marie Cuzin et Cédric Hervan. Éditions du Signe. Format bande dessinée 23 x 32 cm, 54 pages. En vente à la boutique de L'Adresse Musée de La Poste : 15 € (renseignements au 01 42 79 23 27).

■ La philatélie à la télévision, enfin !

C'était réclamé par les philatélistes depuis que Jacqueline Caurat et Jacques Mancier avaient mis un terme à leur émission, *Télé-Philatélie* sur TF1. Dans une action commune et dans la volonté de La Poste de promouvoir le timbre-poste et sa collection, L'Adresse Musée de La Poste avec l'aide de l'ADPhile ont demandé à l'agence Caporal Films de réaliser des clips

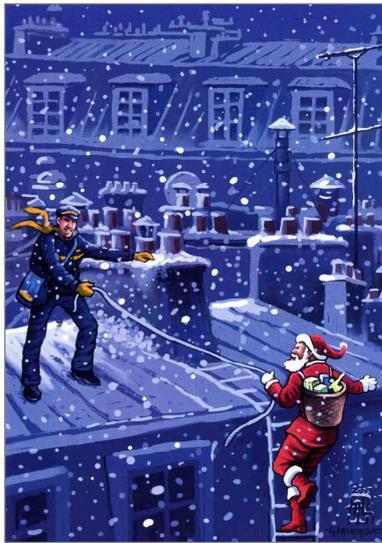


de deux minutes qui, sur le mode de *D'art d'art* de France 2, racontent à partir d'un timbre, un épisode de l'Histoire de France.

À voir aussi sur le site www.histoiresdetimbres.com.

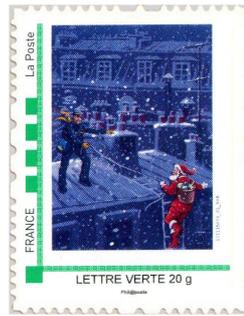
■ La carte de Noël 2013 de PHILAPOSTEL

Chaque année PHILAPOSTEL propose à ses adhérents et aux collectionneurs une carte postale évoquant Noël. L'objectif de cette initiative est de promouvoir la correspondance, le courrier, la carte postale comme vecteur de communication et la création artistique. C'est le graveur de timbre André Lavergne qui signe la 27^{ème} carte de



la série. Sa création « La Poste est toujours en avance, Père Noël ! » évoque l'improbable rencontre d'un facteur et du Père Noël sur les toits de Paris. La carte est proposée à l'unité au prix de 1,50 €. A ce prix, il convient de rajouter le port 0,63 €.

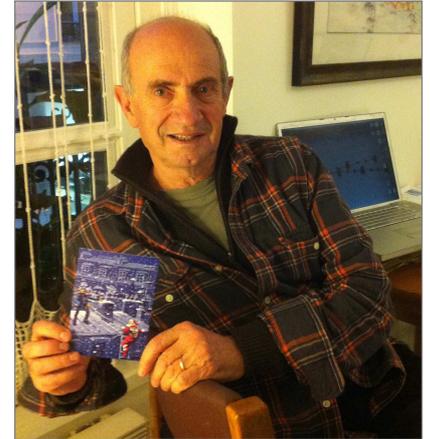
La création d'André Lavergne a été déclinée sous forme de 2 timbres personnalisés : un modèle type MonTimbraMoi et un modèle type IDtimbre (offre réservée aux professionnels). Ces timbres sont au tarif « lettre Verte ». Le lot de 2 timbres personnalisés vous est proposé à 3,30€. + port 0,63€.



Les commandes sont à adresser, avec le règlement par chèque à PHILAPOSTEL Service cartophilie
142 AVENUE CHARLES DE GAULLE
33520 BRUGES

André Lavergne a travaillé au Musée de La Poste pour lequel il a réalisé des illustrations pour les

expositions, affiches et brochures. Il a alors suivi des cours du soir aux ateliers Beaux-Arts de la ville de Paris et appris la gravure sous la direction de Jean Delpach. En 1980, il réalise son premier timbre pour Djibouti, puis en 1981 son premier timbre pour La Poste. A ce jour, il a réalisé plus de 200 timbres pour différents offices postaux.



C'est en Aveyron, son pays d'origine, qu'André Lavergne se ressource et puise son énergie et son inspiration.

Michel BABLOT

LES MOTS CROISÉS PAR LUDO

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| I | | | | | | | | | ■ | |
| II | | | ■ | | | | | | | |
| III | | | | ■ | | | ■ | | | |
| IV | | | | | ■ | | | ■ | | |
| V | | ■ | | | | | | | ■ | |
| VI | | | ■ | | | | | ■ | | |
| VII | ■ | | | | | ■ | | | | |
| VIII | | | | ■ | | | ■ | | | |
| IX | | | | ■ | | | | | | |
| X | | | | | | | | | | |

HORizontalement :

- I. On en voit une sur l'un des timbres du carnet « Fête du Timbre » 2013.
- II. Quand on ne sait pas... Une couleur pour un vase.
- III. Opération qui suit l'oblitération du timbre.
- IV. Associée à Napoléon et aux lentilles.

- Pour égoutter autre chose que les timbres. Sur le calendrier du facteur.
- V. Sont généralement dans leur lit après l'intervention.
 - VI. Initiales d'un prénom ou d'une marque sur un agenda. On en voit un sur l'un des timbres du carnet « Fête du Timbre » 2013. Utile pour l'opération du III.
 - VII. Ravit. C'est kif-kif !
 - VIII. Unit. Roi d'Israël.
 - IX. Arrosee à l'est. On en voit plus d'un sur le bloc « Fête du Timbre » 2013.
 - X. On en voit plus d'un sur l'un des timbres du carnet « Fête du Timbre » 2013.

VERTICALEMENT :

1. Donné pour 8 euros d'achats à la Fête du Timbre 2013. Enrichis ton savoir philatélique.
2. Une couleur pour un timbre, notamment. On en voit plus d'une sur les timbres du carnet « Fête du Timbre » 2013.
3. Célèbre nourrice. De la poudre aux fesses.
4. Pour elle, tout alla de mal en pis. Pour attirer le chaland, c'est aussi le nom d'un cultissime western. Ecole supérieure. Incurgité.
6. On en voit un sur l'un des timbres du carnet « Fête du Timbre » 2013. S'il est naval, il s'appelle ferry.
7. Hollande sur des timbres. Qui a disparu.

- Mesure qui permet de chinoiser.
8. Le premier des allemands. Sur la tête, sur la barbe, ils font aussi froids dans le dos !
 9. Accompagnent les morts chez Mailer. Sorte de gros bonnet.
 10. On en voit un sur l'un des timbres du carnet « Fête du Timbre » 2013.

SOLUTIONS DANS LE PROCHAIN NUMÉRO.

SOLUTIONS DU NUMÉRO PRÉCÉDENT :

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| I | M | E | C | E | N | A | T | ■ | P | J |
| II | A | B | O | L | I | S | ■ | S | O | U |
| III | S | ■ | P | O | L | I | C | E | ■ | D |
| IV | Q | U | A | I | ■ | L | A | C | A | I |
| V | U | R | I | ■ | T | E | S | ■ | R | C |
| VI | E | S | N | E | S | ■ | T | A | P | I |
| VII | S | I | S | ■ | C | O | R | I | ■ | A |
| VIII | ■ | D | E | ■ | R | A | M | A | ■ | I |
| IX | Y | E | R | S | I | N | ■ | A | I | R |
| X | S | S | ■ | T | H | E | A | T | R | E |

Assemblée générale 2014 : rectificatif

Elle aura lieu de 22 au 25 mai au Village Vacances d'Azureva de Murol (Puy-de-Dôme).
Ce sont les associations PHILAPOSTEL Auvergne et Loire
présidées respectivement par Michel DUTHEIL et Bernard KIZIRIAN qui en assureront l'organisation.



YVERT & TELLIER

NOUVEAU

CATALOGUE MONDIAL DE COTATION

Timbres d'Amérique du Sud

de Argentine à Venezuela

Sélection CLUB
88 pts
pour cet article

Pour les membres du Club Yvert, les points sont multipliés par 2 pour l'achat de ce catalogue.



44,90€
Ref. 3070

Amérique du Sud 2014

Le premier catalogue qui inaugure une nouvelle présentation par zone géographique. C'est pour nous l'opportunité de remanier et améliorer son contenu, et plus spécialement pour le Brésil, où sera présenté pour la première fois ce catalogue.

Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Falkland, Guyane (France), Guyane, Irini, Paraguay, Pérou, Géorgie du Sud et les Îles Sandwich du Sud (UK), Suriname, Uruguay, Venezuela



+d'infos Disponible sur www.yvert.com, dans vos Espaces Yvert & Tellier ou vos Points-Club.